



BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS : TERRE D'AVENIR P42

VIE COMMUNALE
GUPII : Guichet Unique
de Paiement et
d'Inscription Innovant
P 4

CULTURE
26^{ème} Festival des Heures
Musicales
Biot à Musiques
P 14

BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS
40 ans de Sophia Antipolis
Espace de Vie
Saint-Philippe
P 42

SOMMAIRE



**BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS :
TERRE D'AVENIR**
p 42

BIOTinfos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et de la rédaction
Jean-Pierre Dermit, Maire

Conception
Service communication

Rédaction
Service communication
Services Municipaux
Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
Service Communication

Impression
Espace Graphic
Imprimé en 6500 exemplaires
sur du papier recyclé
N°ISSN : 1250-7415

Photos
Couverture :
©CASA

Remerciements
Associations biotoises
Services municipaux
Comité de lecture
Christiane
Service Communication CASA



La langue du campésien

SAMEDI 23 MAI
DE 18H À 20H
~ PUSS ~
(ROCK, POP)

SAMEDI 30 MAI
DE 18H À 20H
~ WHY NOTE TRIO ~
(JAZZ)

SAMEDI 6 JUIN
DE 18H À 20H
~ BENOIT ET LA LUNE ~
(NOUVELLES TENDANCES)

SAMEDI 13 JUIN
DE 18H À 20H
~ CÉLINE MASTRORELLI ~
(CHANSON FOLK JAZZ)

21 JUIN
FETE DE
LA MUSIQUE

~ LEIDO ~
(REGGAE)

~ MANOS ET PAPE ~
(WORLD)

~ PETER AND THE STORM ~
(ROCK)

~ GROUPE DE L'ESPACE DES ARTS ~
(BIG BAND)

~ ISOTOPE ~
(ELECTRO JAZZ ROCK)

~ WASHING MA JAZZ ~
(JAZZ ELECTRO)

~ CHAMPOLLION ~
(ROCK)

~ TCHAPAKAN ~
(CHANSON / FOLK)

~ C Y T OLIVER ~
(CHANSON / ROCK)

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE	
GUPII : pré inscriptions aux activités liées à la famille /	
Office de Notaire / Rencontrez le Maire / Questionnaire ADSL	4
Guichet fiscal unique / www.biot.fr / Christine Albanel à Biot	6
SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE	
CCAS : prévention santé / animations	9
Amicale Biotoise des Anciens Combattants / Bienvenue /	
Opération "Un stylo pour tous"	10
Handisavoir / Les 100 ans de Madame Marie Bel	11
Croix rouge / Vide grenier : 13 juin	12
LES BIOTOIS ONT DU TALENT	
Tir : au delà du handicap, un parcours de champion exemplaire	13
CULTURE, ART, ARTISANAT	
26 ^{ème} Festival des Heures Musicales	14
Les Bibliothèques	17
Biot à Musiques	18
Exposition : collection Brothier	20
Britannicus / Jeux vidéo et Templiers / Club micro informatique	21
EAC : inscriptions / théâtre / musique / exposition / gala de danse	22
Portrait : Pascal Guyot / Un carnet d'aquarelles au couleurs de Biot	24
PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS	
Biot et les Templiers : zoom en images	26
Biot et les Templiers : Concours photos / Musée d'Histoire et de	
céramiques Biotoises	28
Journée du patrimoine de pays / Four communal	29
Arezzo / Patrimoine : le retour des jarres de bienvenue	30
VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE	
Séjours d'été avec le service Jeunesse et sports / "Photo de	
famille" / Kermesse : jetez vos cartables !	32
ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS	
Fermeture de la décharge de la Glacière / Elagage du	
parking St-Jean / Enquête sur le massif du "Terme Blanc"	33
Icilà : transports collectifs à la demande / Navette de l'été	34
VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE	
Gary Simmons : création de bougies d'art	36
Nouveau départ pour le restaurant Le Jarrier	37
Association Vivre à St-Philippe / Art esthétique	38
ECONOMIE, TOURISME	
La Ville de Biot poursuit ses actions en faveur de l'emploi	39
Le salon du golf 2009 : promesse tenue !	40
Elifleur / "Transmission d'entreprise"	41
BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS	
Espace St-Philippe / Logements pour étudiants et chercheurs /	
Campus STIC / Le Club des dirigeants	42
TRIBUNE LIBRE	47
SPORTS	
Sports en fête / Les tireurs Biotois se distinguent	48
Yoga / Taekwondo / Dojo Biotois	49
Taekwondo / Bac rando / BAB	50
ETAT-CIVIL	53
NOUVEAU A BIOT	54
INFOS PRATIQUES	56
AGENDA, BLOC NOTES	58



Chers Amis Biotois,

Voilà un an, vous m'avez accordé votre confiance en me remettant les rênes de notre Ville. Un an seulement, un an déjà ! Dans cet édito, je vous propose de parcourir cette première année, dense et riche, avec les principales réalisations et les projets importants appelés à se concrétiser prochainement.

Une équipe municipale au service des Biotois

L'année qui vient de passer a représenté une année d'investissement pour l'équipe municipale. Composée de mes indispensables adjoints, des élus et du personnel communal, elle agit chaque jour avec énergie

pour faire évoluer notre ville. Dans le cadre de ma politique et de mon engagement, notre motivation est d'œuvrer pour le « Biot d'aujourd'hui » et développer le « Biot de demain ». Cette vision d'avenir est indispensable pour notre Ville, elle qui possède tant de talents et un potentiel maintes fois avéré. Pour elle, nous défendons nos projets et les concrétisons.

Des projets structurants pour la vie locale et l'économie

Vous ne manquerez pas l'imminente inauguration d'un lieu que vous attendiez depuis tant d'années : l'Espace Saint Philippe. Vous découvrirez dans ce quartier en plein essor, de nombreux commerces et services de proximité dont un supermarché de 1 800 m² conçu dans un esprit tendance et qualitatif, des restaurants, un City stade pour tous les sportifs, un jardin d'enfants et des terrains de pétanque... sans compter les nouveaux logements et les bureaux d'entreprise. En 2010 s'ajouteront des locaux pour la Police Municipale et la Mairie annexe afin de faciliter vos démarches administratives au quotidien, avec les services de l'état-civil, du guichet unique GUPIL et du passeport biométrique. Si vous vivez à Saint Philippe, vous verrez donc votre quartier s'animer véritablement et durablement !

Concernant nos grands projets structurants, j'ai récemment présenté au MIPIM de Cannes (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) les grands projets de la technopole de Sophia Antipolis dont le Campus STIC prévu pour 3 000 étudiants, accompagné d'une Résidence de chercheurs, d'une capacité de près de 300 chambres et appartements. Ses bâtiments de béton blanc, de bois et de verre s'intégreront dans notre paysage collinaire, pour préserver les angles de vue et les espaces boisés.

Le projet de la médiathèque, dans les murs de l'ancienne Poterie, se concrétisera bientôt, de même que la réhabilitation du Presbytère.

Et surtout, il est un projet attendu par tous les Biotois depuis si longtemps : les parkings. Ils doivent faciliter l'accès au centre historique et donc, pourvoir une capacité d'accueil appropriée aux besoins des résidents et des visiteurs. Comme je l'avais promis, nous oeuvrons activement sur ce projet vital pour Biot, sur le secteur des Bâchettes, qui soutiendra également notre commerce local et nos artistes. Je vous le présenterai à l'automne. D'autres extensions de parkings seront à l'étude, telles que le parking Saint Jean.

Aménager et améliorer notre ville au quotidien

Dans le climat d'incertitude économique actuel, je réitère qu'il est important, plus que jamais, de préserver l'emploi et l'économie, de multiplier les projets et les initiatives. Aussi, la commune adhère au plan de relance de l'Etat pour percevoir par anticipation le Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) afin de relancer ses investissements. Ce sont eux qui nous permettent aujourd'hui par exemple, de programmer le prochain réseau communal de vidéosurveillance. Nous avons mis en place des programmes pluriannuels de remise à niveau. L'un concerne la réfection des voiries détériorées par les années, dont la priorité 2009 est axée sur les chemins

de la Baume, des Issarts, de Roquefort, des Fauvettes. L'autre concerne le plan de mise en œuvre d'enfouissement, de sécurisation ou d'aménagement esthétique des bornes de tri et d'ordures ménagères.

Anticiper et accompagner notre environnement de demain

Au dernier Conseil Municipal, mon équipe a exposé le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), basé sur une projection économique, sociale, environnementale et d'urbanisme pour une vision de notre commune sur les prochaines années. Ce document s'inscrira dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui présentera un diagnostic établi au regard de prévisions économiques et démographiques, et explicitera les choix d'aménagement, leur cohérence pour le territoire de Biot en termes d'habitat, de développement économique, de transport, d'équipement et de services.

Comme je m'y étais engagé, nous renforçons notre gestion des risques naturels, l'un des points sensibles de notre ville, exposée notamment aux risques du feu et des inondations. Nous avons élaboré le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Celui-ci répertorie les risques naturels potentiels, la conceptualisation des schémas d'alerte et l'organisation de l'assistance autour d'une cellule de crise en lien étroit avec les services de secours.

Des événements pour se détendre et s'évader

J'achèverai ce panorama par le sujet des festivités à Biot. L'année 2009 est marquée par de nombreux événements et l'un d'eux me tient particulièrement à cœur, tant ce volet incontournable de notre histoire nous a fait vivre un moment d'enchantement et de magie : Biot et les Templiers, les 27, 28 et 29 mars dernier. J'ai été heureux de voir notre ville battre au rythme des tambours et reconstituer avec justesse cette période incontournable de notre histoire. Je remercie de tout cœur, tous ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes sans compter, tous ceux qui ont permis une énergie et une liesse encore jamais vues à Biot. Les médias n'ont pas tari d'éloges, mais pas moins que tous les témoignages reçus. Je suis particulièrement fier de ce retentissement notoire qui classe déjà notre ville dans les événements médiévaux de qualité. De plus, cette fête aura réussi le challenge de respecter son budget initial avec une enveloppe de 60 000 €. D'autres manifestations se produiront prochainement avec des artistes musicaux de grande qualité, confirmés ou espoirs : les Heures Musicales, Les Estivales et Biot à Musiques qui se clôturera par la Fête de la Musique.

Par ailleurs, chers Biotois, notre ville a reçu ces derniers mois d'éminentes personnalités politiques : le président Jacques Chirac en juin 2008 (visite de l'Institut Médico Educatif Les Hirondelles), le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme Hervé Novelli en février 2009 (remise de l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à Anne Lechaczynski de la Verrerie de Biot) et la Ministre de la Culture et de la Communication Christine Albanel en avril 2009 (Musée National Fernand Léger). Preuve en est que notre ville recèle bien des atouts et des talents.

Le Maire à votre écoute

Enfin, si votre emploi du temps ne vous permet pas de vous déplacer à la mairie en semaine, retenez la date du samedi 16 mai 2009 de 8h à 12h : je vous recevrai sans rendez-vous.

Bon printemps à tous,

Jean-Pierre DERMIT
Maire

Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE



GUPii

Comme promis, le **Guichet Unique de Paiement et d'Inscription Innovant (GUPii)** ouvre ses portes au mois de mai aux familles.

■ Les pré inscriptions aux activités liées à la famille au mois de mai

Les pré inscriptions aux activités de la période scolaire 2009-2010, se préparent au mois de mai : restauration scolaire, garderie matin et soir, études surveillées, accueil de loisirs des mercredis.

À cette occasion, les familles pourront également inscrire à l'accueil de loisirs sans hébergement, des enfants et adolescents pour l'été 2009.

Pour les séjours de l'été (enfants et adolescents), des inscriptions spécifiques sont organisées.

Les démarches relatives aux inscriptions des jeunes enfants relèvent des structures de la Petite Enfance (crèche familiale, structures multi accueil), afin de partager au mieux avec les parents l'adaptation de l'enfant à l'entrée en structure collective.



■ Mise en ligne de l'Espace Famille

Afin d'éviter les déplacements des familles en mairie, l'Espace Famille, portail Internet du GUPii, va permettre d'effectuer les pré inscriptions aux activités proposées. Dans cette perspective, l'équipe du GUPii communiquera aux familles toutes les informations nécessaires à la prise en main de ce nouvel outil.

Des postes informatiques seront mis à disposition en mairie, à l'espace multimédia et au CCAS, pour permettre à tous de s'approprier son Espace Famille.

Dès le mois de mai, l'Espace famille est accessible depuis le site Internet de la Ville : www.biot.fr

■ Accueil des familles au GUPii

Il sera proposé les dates d'accueil en mairie aux familles qui choisiront d'établir leur dossier avec l'aide de l'équipe du GUPii.

■ Le développement du GUPii pour la rentrée scolaire 2009-2010

Le GUPii s'imposera comme l'interlocuteur unique des familles, pour toutes questions relatives aux modalités d'inscription, au paiement des services, au fonctionnement des activités.

L'Espace Famille, accessible depuis le site Internet de la Ville, favorisera l'échange d'informations avec le GUPii et donnera accès à des informations personnalisées sur la situation de la famille (modifications de données personnelles, demandes d'attestations fiscales ou de présence, consultation des factures...)

Les activités de la période scolaire (restauration scolaire, garderie matin et soir, études surveillées, accueil de loisirs des mercredis) seront regroupées sur une facture unique pour un bimestre.



Des modes de paiement innovants seront mis en place (carte bancaire, prélèvement automatique, paiement en ligne).

Les familles seront invitées à jouer le jeu de la modernisation en s'abonnant au paiement dématérialisé de leur facture et en s'engageant à utiliser le prélèvement automatique et le paiement en ligne. Cet engagement sera récompensé en fin d'année scolaire par une réduction de 10€ sur la dernière facture.

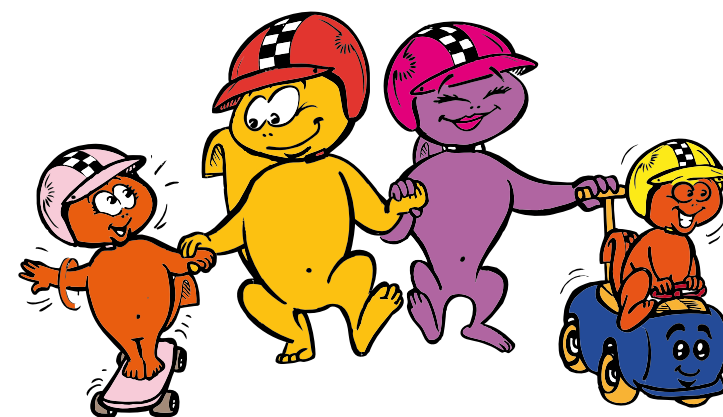
C'est bien là une nouvelle aventure que vous partagerez prochainement avec l'équipe du GUPii...

Une équipe à votre écoute :

- Régine GORZANELLI, Responsable du GUPii
- Sandra DEL BELLO, Adjointe opérationnelle du GUPii
- Lydie DELIEUX, Laure-Sophie BOUNY, Jessica SAUVAGE, leurs collaboratrices.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :

GUPii : 04 92 91 52 13 – gupii@biot.fr - www.biot.fr



■ OFFICE DE NOTAIRE

Par arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, un Office de notariat a été créé le 10 janvier 2008 sur la circonscription de Biot. À l'issue des épreuves d'examens de classement, un office a été attribué à Mademoiselle Sylvie Caron.

Adresse : Amiral A22 – Marina Baie des Angés – 06270 Villeneuve-Loubet.

■ RENCONTREZ LE MAIRE

Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot, recevra les administrés le **samedi 16 mai de 8h à 12h en mairie, sans rendez-vous.**

■ QUESTIONNAIRE SUR L'INTERNET HAUT DÉBIT À BIOT. Réservé aux particuliers.

Aujourd'hui, plusieurs administrés sont dans l'impossibilité d'accéder à une offre ADSL haut débit triplay (téléphone – TV HD – Internet), malgré leurs demandes et celles de la Mairie auprès des opérateurs. **Aussi, votre municipalité a décidé de dresser un état des lieux de l'ADSL à Biot.** Des zones géographiques sont identifiées et nous souhaitons répertorier tous les foyers qui à ce jour, sont dans l'impossibilité d'avoir accès à une offre triplay en haut débit. Nous espérons que ces questionnaires pourront, une fois groupés, vous aider à inciter l'opérateur historique et/ou des concurrents à se positionner sur les quartiers de Biot où l'offre ADSL fait actuellement défaut. C'est pourquoi, si vous êtes concerné, nous vous remercions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous (un seul questionnaire par foyer).

Vous êtes concerné par ce questionnaire si vous remplissez ces 3 conditions :

- ✓ Vous avez un ordinateur
- ✓ Vous avez ou voulez une connexion haut débit
- ✓ Votre opérateur n'est pas en mesure de vous offrir l'offre Triplay (Internet – TV HD – Téléphonie)

VOS COORDONNEES (tous les champs sont obligatoires)

M^{lle} M^{me} M.

NOM _____ PRÉNOM _____

Adresse _____

CP 06 410 Ville BIOT

Votre quartier : _____

Votre numéro de téléphone fixe : _____

Nombre de personnes dans votre foyer : _____

Nombre de personnes dans le foyer, susceptibles d'utiliser l'offre Triplay : _____

VOTRE CONNEXION INTERNET

· Etes-vous connecté à Internet ?
 OUI NON

· Quel est votre opérateur actuel ? _____

· Accédez-vous à une offre triplay ?
 OUI NON

o Si vous avez répondu non, merci de préciser pourquoi :

Vous ne souhaitez pas souscrire à ce type d'offre

L'opérateur est dans l'impossibilité de vous offrir l'accès au Triplay

· Quel est votre opérateur actuel ? _____

· Quel est votre débit actuel ? _____

· Si oui, estimez-vous que ce débit est suffisant ?
 OUI NON

o Si non, pourquoi ? _____

o Si non, quel débit souhaitez-vous ? _____

· Si vous aviez le choix, auprès de quel opérateur souscrieriez-vous pour une offre triplay ? _____

Une fois ce questionnaire rempli, merci de le retourner :
- sous enveloppe affranchie à l'attention de M^{me} Sophie DESCHARENTRES – Questionnaire ADSL – Ville de Biot – BP 339 – 06906 Sophia Antipolis cedex
- ou de le scanner et de l'envoyer à sophie.deschaintres@biot.fr
- ou encore de remplir le formulaire en ligne sur biot.fr

■ GUICHET FISCAL UNIQUE POUR LES COMMUNES DE BIOT ET ANTIBES

La création récente de la Direction Générale des Finances publiques, issue de la fusion de la Direction Générale des Impôts et de la Direction de la Comptabilité publique, a pour but d'améliorer le service rendu à l'usager.

Au niveau départemental, cette réforme structurelle s'est traduite par

la création, le 1^{er} avril dernier, du Service des Impôts des Particuliers (SIP) d'Antibes. Celui-ci regroupe en un même lieu, les Services de l'Ancien Centre des Impôts et de l'ancienne Trésorerie Principale, le Centre des Finances publiques : 40 chemin de la Colle, quartier de la Badine à Juan-les-Pins.

Ce guichet fiscal unique permettra aux contribuables d'obtenir, en un seul lieu, des réponses à leurs questions touchant à l'assiette, au recouvrement et au contentieux de l'impôt sur le revenu et des taxes locales.

■ WWW.BIOT.FR : SOYEZ INFORMÉS, RESTEZ CONNECTÉS !

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur notre site www.biot.fr.

Brèves, articles, dossiers, événements, informations pratiques, « l'Espace Famille », une nouvelle rubrique dédiée aux familles pour tout ce

qui concerne les inscriptions aux activités petite enfance, enfance, scolaires, périscolaires, loisirs, jeunesse, informations concernant les différentes activités proposées par la commune aux familles...

le site internet est un outil de proximité pour faciliter vos démarches administratives et vous tenir informés sur l'actualité communale.

www.biot.fr

■ CHRISTINE ALBANEL, MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, EN VISITE À BIOT

À l'occasion d'une visite officielle dans le département des Alpes-Maritimes, Christine Albanel, Ministre

de la Culture et de la Communication s'est rendue le vendredi 3 avril dernier, au Musée National Fernand Léger.

temporaire d'Adrian Schiess, guidée par Monsieur Maurice Frechuret, Directeur des musées nationaux des Alpes-Maritimes.

Après une visite de la Fondation Maeght, Madame la Ministre a pu admirer en compagnie de représentants de l'État et des autorités locales, les œuvres de Léger et découvrir l'exposition

Cette journée s'est poursuivie par la découverte des Abattoirs de Nice, qui font actuellement l'objet d'une réflexion sur un projet d'aménagement d'un espace culturel. Cette journée s'est achevée par une visite de la célèbre Villa Arson, à Nice.



Jean Leonetti, Christine Albanel, Jean-Pierre Dermit, Maurice Frechuret

■ SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

• ACTION DE PRÉVENTION SANTÉ : LES RISQUES DE L'EXPOSITION AU SOLEIL

La santé est un patrimoine à préserver. Pour favoriser ces actions de prévention individuelle, le Conseil Général, en partenariat avec les collectivités, met gratuitement à disposition du public, le bus Info Santé, outil itinérant d'informations et d'animations sur des thèmes de prévention de la santé à destination de tous les publics.

Le mardi 09 juin 2009 entre 10h et 16h, le Bus Info Santé stationnera sur le parvis de la Mairie de Biot pour sensibiliser les personnes aux risques de l'exposition solaire. Un infirmier coordinateur accueillera le public, en accès libre, pour remettre de la documentation et répondre aux questions sur le sujet, donner des indications de préconisations en matière de prévention contre les cancers de la peau et son vieillissement prématuré.

• **CONSEILS ET PRÉCONISATIONS CONTRE LES EFFETS DE LA CANICULE**
Comme chaque année depuis 2004, les pouvoirs publics se mobilisent à l'approche de la saison estivale pour communiquer des conseils aux personnes sensibles, afin de les protéger contre les effets de la canicule.

- À quel moment l'alerte est-elle décidée ?
- Quels sont les effets de la chaleur excessive sur un organisme ?
- Comment se prémunir pour limiter ces effets ?

Ces informations seront adressées par courrier aux seniors et disponibles auprès de l'accueil du CCAS, de la Mairie et de partenaires médico-sociaux. Afin de mettre en place des procédures de veille sanitaire, le CCAS propose ainsi aux personnes

âgées, porteuses d'un handicap ou isolées, de s'inscrire auprès de son administration. Par ce recensement, une assistance téléphonique sera organisée ainsi que des visites à domicile, suivant le niveau d'alerte transmis par les services préfectoraux, afin de s'assurer des bonnes conditions de santé des personnes qui se seront inscrites et de pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels, en cas de nécessité.

Dans un souci de solidarité, il est important de signaler au service social, toute personne mise en difficulté, notamment par de telles intempéries et du fait de son isolement.

• APPEL AU BÉNÉVOLAT

le CCAS propose l'organisation d'une équipe de bénévoles, visiteurs de courtoisie auprès de ces personnes âgées. Toutes les bonnes volontés seront accueillies pour participer à des réunions d'information et de discussion afin d'harmoniser ces élans vers les autres.

• PRÉVENTION MOUSTIQUES

Avec le retour de températures plus douces, les moustiques vont faire leur réapparition. Des plaquettes d'information sont à la disposition du public notamment au CCAS, indiquant quelques précautions à observer afin d'éviter la création de niches de reproduction de ces insectes nuisibles par la présence notamment d'eaux stagnantes.

• TARIFS DES PRESTATIONS PAYANTES ASSURÉES PAR LE CCAS POUR LES ACTIVITÉS ET ANIMATIONS DU CLUB « DESTINATION RETRAITE » :

- La participation des activités gym et yoga s'élève à 49 € par trimestre, avec la possibilité d'une tarification dégressive par l'application d'un quotient familial, sur présentation de l'avis d'imposition 2007.

- Le forfait de participation aux frais de transport, lors de sorties libres, s'élève à 8,30 €.

- Possibilité de se faire livrer un repas à domicile au prix de 8,80 € avec un tarif dégressif en fonction des ressources et de prendre un repas au foyer au prix de 5.00 €.

- Loto au prix de 1.50 € le carton
- Thé dansant, participation 6€.

• ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES SENIORS BIOTOIS :

- Atelier Créatif,
- Atelier Couture,
- Atelier Informatique
- Atelier écriture

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de l'accueil du CCAS par téléphone, email, courrier ou en se déplaçant sur place.

• LES ANIMATIONS

La qualité de vie se cultive par la pratique d'activités et les rencontres amicales lors de moments de distraction, pour faire connaissance avec vos voisins, favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Activités régulières :

- **YOGA :**
lundi 15h - 16h15
- **GYM DOUCE :**
mardi 15h - 16h
vendredi 15h - 16h
- **ATELIER INFORMATIQUE :**
lundi 9h30 - 11h30
mardi 10h - 12h
- **ATELIER CRÉATIF :**
mardi 14h - 17h
- **ATELIER COUTURE :**
lundi 14h - 17h
- **ATELIER ÉCRITURE :**
mercredi 14h30 - 16h30

Jeu 07 mai 2009 : rétrospective sur le voyage au Pays Basque suivi d'une présentation du voyage 2009 : LA CRETE
Le programme sera remis aux personnes intéressées.

Jeudi 14 mai 2009 : excursion libre sur la commune de Fréjus
En matinée découverte de la vieille ville au riche patrimoine : possibilité de visiter la Cathédrale et son cloître, le Musée archéologique, le Musée d'histoire locale,... de flâner dans les ruelles
Après un repas libre (possibilité de pique-nique), ballade au cœur du parc nature en bord de mer.

Participation aux frais de déplacement : 8,30€. Droit d'entrée aux Musées en sus.

Lundi 22 juin 2009 : excursion libre sur la commune de Menton
Un programme de détente et promenade libre en bord de mer et dans la vieille ville avec son marché provençal, son Musée de la préhistoire régional, l'Écomusée

de la forge,... (Accès gratuit)
Déjeuner libre. En après midi, ballade au parc du Pian, magnifique oliveraie sur 3 hectares dominant la mer. Cet espace classé est compté de plus de 530 oliviers dont certains seraient millénaires.
Forfait transport : 8,30 € par personne.

AMICALE BIOTOISE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE



Monsieur Denys, démissionnaire pour cause de maladie a été remplacé par Monsieur André Fortuné. Étaient présents : Messieurs Anas-tile, Lienhart, Giamfiétri et Monsieur André Laroche qui a reçu la médaille du Combattant lors de cette assemblée. Il a été convenu de remplacer le drapeau de l'amicale qui était bien abîmé. Le pot de l'amitié a été offert au Café de la Poste.

”

“ Dimanche 22 mars 2009, les adhérents et le bureau de l'Amicale Biotoise des Anciens

Combattants se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.



BIENVENUE À UNE NOUVELLE COLLABORATRICE AU SEIN DU CCAS

Magali Turc a pris ses fonctions d'assistante socio-éducative. Elle a pour missions les accompagnements dans le maintien à domicile, la situation de handicap et le dispositif RMI-RSA.

Afin d'assurer un meilleur accueil aux personnes, les rencontres se feront sur rendez-vous soit en téléphonant au 04 92 91 59 70 soit en adressant un mail au ccas@biot.fr

CCAS

Les Glycines » 6 bis, chemin neuf
Tel : 04 92 91 59 70
Email : ccas@biot.fr
Horaires d'ouverture des bureaux de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi

OPÉRATION « UN STYLO POUR TOUS »

“ Dans le cadre de l'opération « Un stylo pour tous », menée, il y a quelques mois par Monsieur et Madame Rinck, les écoliers d'une école située au Laos se sont vus remettre deux colis contenant bon

nombre de fournitures scolaires. Aujourd'hui, grâce à la générosité des élèves des écoles du Moulin Neuf et du village, les enfants laotiens peuvent étudier dans de meilleures conditions.

”

HANDISAVOIR FAIT DES RENCONTRES



“ De ces rencontres sont nées des œuvres que les critiques d'art ont qualifiées de « grande qualité artistique et novatrices ».

Handisavoir, en partenariat avec l'artiste peintre, plasticienne et art thérapeute Magali Fadas, avec l'artiste peintre et sculpteur Jean-Claude Laporte, dans le cadre des ateliers d'art thérapie au centre de long séjour Isola Bella de l'hôpital de Cannes, a été invitée par Fabienne Candela, lors de la « manifestation XII^{ème} - Femina'Arte » qui eu lieu du 11 au 14 mars 2009 au Palais des Congrès de Juan-les-Pins, et a exposé ses « engins customisés ».

Magali Fadas : « Nos engins roulants sont composés de matériel

médical et de pièces détachées d'automobiles de récupération. Les objets symboles du handicap tels que les fauteuils roulants, les béquilles, les cannes, ne sont pas des produits que l'on utilise par choix, mais par nécessité. C'est pourquoi nous avons décidé de leur donner une vraie valeur esthétique en proposant aux utilisateurs eux-mêmes de les customiser, de les détourner de leur fonction première dans le but de les élever au rang d'œuvres d'art...

Livianna Zanin (présidente de l'association Handisavoir) : « Handisavoir reste déterminée, poursuivant son objectif : promouvoir une représentation sociale valorisante de la personne en situation de

handicap. Les engins exposés pour Femina'Arte ont rencontré un tel succès, témoigné par les regards, les discussions et débats suscités par ces fauteuils roulants, ces cannes... devenus des automobiles, donc ici, symboles de l'autonomie. Des rendez-vous sont déjà pris pour d'autres expositions dans la région : Cannes, inauguration de handiplage en juin 2009 et espace Vive la Différence à Ranguin en octobre 2009.

HANDISAVOIR
Livianna Zanin
04 93 95 84 55
06 89 50 52 17
handisavoir@free.fr

”

LES 100 ANS DE MADAME MARIE BEL



Le 26 mars 2009, M^r Jean-Louis Hercouët est sympathiquement intervenu au foyer rencontre des seniors par la projection d'un

film familial souvenir sur les 100 ans de Madame Marie BEL dite « Mairaine » qui a eu lieu le 29 mars 1986.

Nombre de personnes présentes ont eu beaucoup d'émotions et de joies à revoir plusieurs Biotoises et Biotois aujourd'hui disparus, participant à cette fête d'anniversaire.

À l'issue de ce film, M^r Hercouët a offert une collation à l'assemblée.

Le CCAS salue vivement cette agréable initiative, qui favorise les liens intergénérationnels et remercie chaleureusement M^r Hercouët pour sa délicate attention gourmande.

■ CROIX ROUGE – DÉLÉGATION BIOT – SOPHIA – VALBONNE

Sans vous comment ferions-nous ?



“ L'équipe des bénévoles de la délégation de BIOT a été très peinée par le décès de Monsieur de Dompure qui a été un très généreux donateur puisqu'il a hébergé gratuitement la Croix-Rouge dans son local du 4 rue du Portugon durant de nombreuses années.

Dans le contexte économique actuel et en vue de la demande croissante d'aides financières et alimentaires, les étudiants du CERAM se sont portés volontaires pour organiser une collecte de denrées alimentaires qui a porté ses fruits, puisque

■ CROIX-ROUGE FRANÇAISE : UN ATELIER DE CUISINE AUX SAVEURS DE GÉNÉROSITÉ ET DE CONVIVIALITÉ

“ Depuis le mercredi 8 avril, la Croix-Rouge Française invite quelques seniors à venir participer à des ateliers de cuisine qui se déroulent chez des bénévoles résidant à Biot.

Pour ce 1^{er} atelier, Michel Joffre, disciple d'Escoffier et ancien Chef du Royal Casino de Mandelieu, a bénévolement élaboré un déjeuner à l'occasion du week-end Pascal, à partir de produits récoltés par l'aide alimentaire.

Les convives apprennent à cuisiner un repas savoureux avec une jolie présentation et pour un prix de revient très abordable.

Ces ateliers sont gratuits. Les personnes désireuses de partager ce moment sont invitées à contacter

nous avons déjà bénéficié d'une première livraison de 100 kg de pâtes d'excellente qualité. Un grand applaudissement pour eux.

Les 23 et 24 mai prochains, vous retrouverez les bénévoles de la Croix-Rouge dans les rues pour la quête nationale. Soyez généreux et n'hésitez pas à devenir bénévole occasionnel en venant renforcer les équipes pour cette journée.

De plus, nous organisons le 14 juin 2009 une tombola avec de nombreux lots. Les tickets seront en vente au local de la Croix-Rouge, 11 rue du Portugon à Biot, à compter du 2 mai 2009.

Nous vous prions de bien vouloir noter les nouvelles coordonnées téléphoniques de la Croix-Rouge
Tél : 09 63 29 83 62
Port : 06 31 32 75 13

”

Josette Kelberg, Vice Présidente de la Croix Rouge au 06 23 76 36 36, pour toute réservation.

”

■ SAMEDI 13 JUIN : VIDE GRENIER – PARKING DE LA FONTANETTE

“ L'association Aide et Action destinée à aider les pays en voie de développement à accéder à l'éducation, organise un vide grenier le samedi 13 juin, sur le parking de la Fontanette. Les inscriptions auront lieu

(pour les biotois), mercredi 27 mai, de 18h à 20h, salle des Associations en mairie de Biot.

Se munir :
d'une photocopie d'une pièce identité
d'un justificatif de domicile

d'un règlement de 20 € à l'ordre d'Aide et Action

RENSEIGNEMENTS :
Anne Boutel
Tel : 06 75 86 16 77
Email : anne.boutel@gmail.com

”

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

■ TIR : AU-DELÀ DU HANDICAP, UN PARCOURS DE CHAMPION EXEMPLAIRE



Jeux Paralympiques de Barcelone-1992



Serge Pittard entouré de jeunes compétiteurs

En 1968, suite à un accident de voiture Serge Pittard perd l'usage de ses jambes. Handicapé paraplégique il n'a alors de cesse de surmonter cette terrible épreuve à travers le sport. Ancien sportif accompli en tant que parachutiste de la Légion Etrangère, c'est tout naturellement qu'il choisit le tir à la carabine comme loisir de prédilection.

Sa motivation et sa volonté sans faille le conduisent très rapidement à devenir un tireur hors pair. En 1970, il décroche sa première médaille d'or à Saint-Étienne aux jeux mondiaux des handicapés. Une énorme satisfaction pour Serge, qui inaugure alors un palmarès de champion impressionnant : 1975 médaille d'argent aux jeux mondiaux, puis il collectionne les podiums tricolores et devient à maintes reprises Champion de France 1977, 1978, 1979, 1983, 1985, 1987, 1992, 1994, 1996, 1997...

Il s'illustre particulièrement en 1983 en décrochant deux médailles

d'argent l'une en championnat d'Europe et l'autre en championnat du monde. En 1987 il est sélectionné pour les Championnats du monde aux USA et finit à la 3^{ème} place. Il égale cette même année le record du monde au tir 10 mètres à genou. Les victoires se succèdent.

En 1988 il participe avec succès aux Jeux Préolympiques de Séoul. Au cours des dernières années de sa carrière de sportif de haut niveau, il décroche deux médailles de bronze, l'une lors des Jeux Paralympiques de Barcelone en 1992 et l'autre, lors des Championnats de France en 2001. La liste est loin d'être exhaustive mais elle illustre largement le mérite et les victoires sportives de Serge Pittard. Parallèlement à son parcours de sportif de haut niveau, Serge Pittard passe un diplôme d'initiateur de Tir. Licencié au Tir Club d'Antibes et au Tir Club de la Police Nationale, il entraîne des grands handicapés et s'engage auprès des jeunes

pour leur enseigner l'art du tir à la carabine. Il suit de près des jeunes sportifs Biotois comme Sylvain Mege, Anthony Segur ou Lindohlm Niels, qui enregistrent d'excellents résultats. L'engagement de Serge Pittard autour du handicap dépasse la vie sportive. Il est très actif et participe à différentes commissions concernant la prise en compte du handicap (aménagements publics, transport, accessibilité...), notamment en tant que délégué de la ville de Biot pour l'Association des Paralysés de France, ou comme délégué au CCAS et à la CASA.

CULTURE, ART, ARTISANAT

26^{ÈME} FESTIVAL DES HEURES MUSICALES DE BIOT

Sous le haut patronage de Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot et de la Municipalité.

26^{ème} Festival
des
Heures
Musicales
1^{de} de Biot

du
22 mai
au
26 juin 2009

Direction artistique :
Liliane Valsecchi

Concerts en l'Eglise de Biot
à 21 heures
www.biot.fr



Cette année encore, Liliane Valsecchi, Directrice artistique du Festival, présente une programmation haut de gamme dans la lignée des éditions précédentes.

Avec la même exigence de qualité, elle propose de faire découvrir au public des chefs d'œuvre du répertoire classique, des interprétations authentiques, des formations inédites... un savant équilibre dont elle a le secret pour que s'exprime le génie de la musique.

La 26^{ème} édition du Festival des Heures Musicales s'inscrit dans un souci de continuité, mais aussi d'ouverture et d'innovation, pour le plus grand plaisir des amateurs et des passionnés de musique. La réservation se révèle indispensable pour des raisons de sécurité et de capacité des lieux. Une navette est assurée les soirs de concerts.

VENDREDI 22 MAI

Choc de pianos assuré !
Jean-François Zygel et Antoine Hervé

Les bien connus Jean-François Zygel et Antoine Hervé se livrent à leur exercice favori, l'improvisation, dans un duel frénétique.

Nos deux complices musicaux nous préparent un duel d'improvisation pétillant et inventif, où

ils exploreront chacun à leur manière le jazz, le classique, les mélanges inattendus... pour le meilleur et pour le pire !



VENDREDI 29 MAI

Gilles Apap et The Colors of Invention

Myriam Lafargue (arcordéon), Ludovit Kovac (cymbalum), Philippe Noaharet (contrebasse)

Le trio s'est réuni pour la première fois en 2002, à l'occasion d'un projet d'enregistrement du violoniste Gilles Apap, qui avait l'idée d'interpréter quelques-unes des oeuvres populaires pour violon et piano dans des adaptations inhabituelles - et surtout sans piano !

Ainsi Apap et son trio créent une nouvelle entité musicale, où d'un mouvement de Vivaldi naît tout naturellement une danse irlandaise, une petite romance classique ou un medley tzigane - pour fêter la joie et la liberté de la musique.

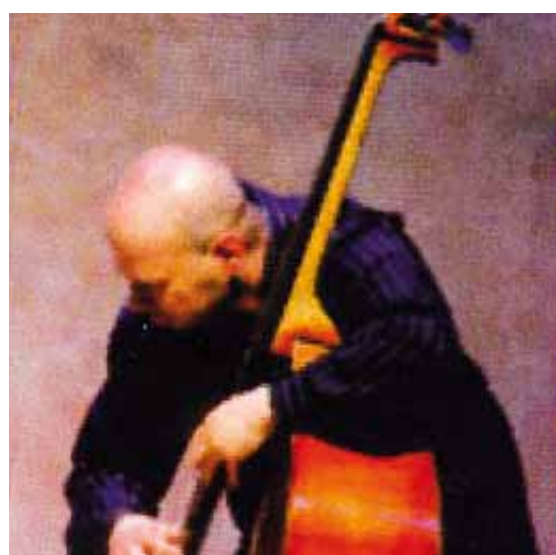


MARDI 2 JUIN

Renaud Capuçon, violon et Frank Braley, piano

Renaud Capuçon

Né à Chambéry en 1976, Renaud Capuçon est admis à 14 ans au Conservatoire National Supérieur de Musique. En 1992 Premier Prix de musique de chambre, 1993 Premier Prix de violon au CNSM de Paris et 1995 Prix de l'Académie des Arts de Berlin. En 1995 également, il crée son propre



festival à Chambéry. En 2000 il est nommé « *Rising Star* » et « *Nouveau talent de l'Année* » aux Victoires de la Musique puis « *Soliste instrumental de l'année* » en 2005.

Renaud Capuçon est soliste de nombreuses prestigieuses formations du monde entier. Une carrière exemplaire pour un musicien âgé seulement de 32 ans !

Frank Braley

Il commence l'étude du piano à l'âge de quatre ans avec sa mère. À dix ans, il donne son premier concert avec l'Orchestre philharmonique de Radio France. Outre son activité régulière de soliste, il se passionne pour des projets originaux. Il participe notamment à une intégrale des Sonates de Beethoven, données en 2004 au Festival de la Roch d'Anthéron ainsi que dans plusieurs villes françaises mais aussi à Rome, Bilbao, Lisbonne et Tokyo.

VENDREDI 12 JUIN

Gauthier Capuçon, violoncelle et Nicholas Angelich, piano

Gauthier Capuçon

« *Nouveau Talent de l'année* » aux Victoires de la musique 2001, Gauthier Capuçon, né en 1981 à Chambéry, commence le violoncelle à 5 ans et le piano à 7 ans et obtient en 1995 un Premier Prix de violoncelle et l'année suivante, un premier prix de piano. En 1997, conservatoire Supérieur de Paris (CNR), il obtient un Premier Prix de violoncelle. En 2000, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (CNSMP), il reçoit un Prix au violoncelle et en musique de chambre (mention Très Bien à l'unanimité).

Il est soliste d'orchestres prestigieux internationaux. En Janvier 2006, il entame une tournée aux USA en duo avec son frère.

Nicholas Angelich

Grand interprète du répertoire classique et romantique, il donne l'intégrale des Années de Pèlerinage de Liszt au cours de la même soirée. Il s'intéresse également à la musique du vingtième siècle. Il se produit fréquemment avec de

nombreux orchestres en France, en Suisse, à Monte Carlo...

Passionné de musique de chambre, il joue avec Joshua Bell, Maxim Vengerov, Akiko Suwanai, Renaud et Gautier Capuçon, Jian Wang, Dimitri Sitkovetsky, Gérard Caussé, Antoine Tamestit, Paul Meyer, les Quatuors Ysaye et Prazak.

JEUDI 18 JUIN

Nikolaï Lugansky, piano

Nikolaï Lugansky

Après avoir remporté les concours Tchaïkovsky, Bach, Rachmaninov, Nikolaï LUGANSKY est devenu un pianiste incontournable.

Sa technique exceptionnelle, son jeu léger et délicat sont unanimement salués. Il reçoit de nombreuses distinctions pour ses enregistrements.

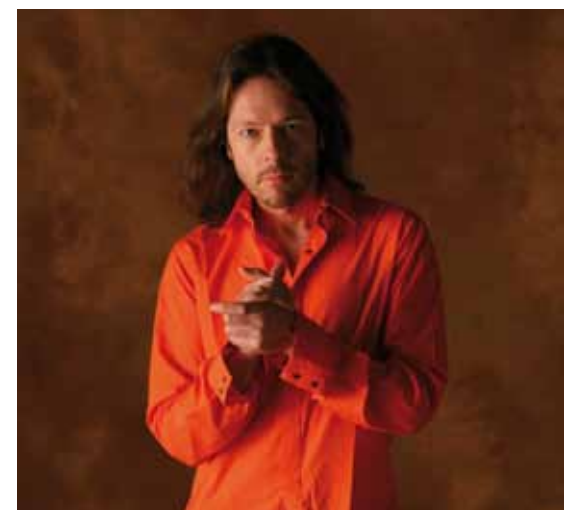
Il partage ses concerts entre récitals pour piano, musique de chambre (en particulier avec ses compatriotes Boris Berezovsky (pianiste), Vadim Repin (violoniste), Mischa Maisky, Alexandre Kniazev (violoncelliste) et concert pour piano. Ses compositeurs préférés sont Rachmaninov (qu'il considère comme son père spirituel) et Chopin.

MARDI 23 JUIN

Brigitte Engerer, piano et Boris Berezovsky, piano

Brigitte Engerer

La carrière internationale de Brigitte Engerer prend un tournant décisif en 1980 lorsque H. Von Karajan, après l'avoir entendue, l'invite à jouer avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin, puis à participer aux fêtes du centenaire de la Philharmonie de Berlin en 1982. S'en suivent d'innombrables tournées, partout dans le monde avec les orchestres les plus renommés sous la baguette des chefs les plus réputés. Attirant les éloges par sa maturité et une sensibilité rare, par la puissance et la délicatesse de son jeu, Brigitte Engerer prend naturellement place parmi les grands interprètes de sa génération. Le gouvernement français a nommé Brigitte Engerer Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier du Mérite et Commandeur





des Arts et Lettres. Elle est également membre-correspondant de l'Institut de France, Académie des Beaux-Arts.

Boris Berezovsky

Boris Berezovsky bénéficie d'une remarquable réputation de pianiste virtuose doté d'une finesse et d'une sensibilité unique. Né à Moscou en 1969, il étudie au conservatoire de Moscou avec Eliso Virsaladze et prend des cours particuliers avec Alexander Satz. En 1988, il fait ses débuts au Wigmore Hall à Londres. Le journal « The Times » le décrit alors comme « un artiste exceptionnellement prometteur, d'une virtuosité éblouissante et doté d'une énergie formidable ». Deux ans plus tard, la promesse se réalise, et il remporte en 1990 la médaille d'or du Concours International Tchaïkovsky à Moscou.

Boris Berezovsky se produit sur scène en tant que soliste auprès des plus fameux orchestres actuels Il se produit aussi avec des musiciens de renom tels que Vadim Repin, Julian Rachlin, Michael Collins, Ralph Kirshbaum, Boris Pergamenschikov, Brigitte Engerer, Dmitri Mahktin et Alexandre Kniazev...

VENDREDI 26 JUIN

Richard Galliano, accordéon et Jean-Luc Petitrenaud, auteur gourmand

Un duo inédit pour une soirée à savourer sans modération !

Richard Galliano

Musicien compositeur né à Cannes le 12 décembre 1950, il commence le piano et l'accordéon avec son père, Lucien Galliano et continue avec son professeur Claude Noël qui lui donnera le goût pour le jazz. Puis poursuit ses études musicales au Conservatoire de Nice. En 1973 il quitte le sud de la France pour s'installer à Paris où il collaborera quelques années avec Claude Nougaro, Barbara et Serge Reggiani (Olympia)... Meilleur musicien Jazz de l'année 1993, Victoire de la Musique en 1996 et 1997, Prix Boris Vian, de l'Académie du jazz en 1997, meilleur album international Musica jazz 1997, il collectionne les récompenses. En août 2002, lors du référendum international de la revue américaine « Down Beat » Richard Galliano est classé 1er dans la catégorie « tous instruments ».

Jean-Luc Petitrenaud

Longtemps animateur de chroniques gastronomiques à Radio France, Jean-Luc Petitrenaud a commencé sa carrière télévisuelle sur France 3 en 1986, puis à La Cinq en 1988 comme chroniqueur gastronomique. Décoré de la médaille de l'ordre national du Mérite, il a également reçu la médaille du Mérite agricole, ainsi que le prix du meilleur journaliste gastronomique.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES : LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS



Groupe de lecture - Atelier lectures partagées

■ Lectures partagées

Un samedi par mois, les bibliothécaires donnent rendez-vous aux lecteurs pour échanger leurs impressions sur des romans, documentaires, bandes dessinées autour d'un café.

Certains ouvrages présentés par les participants font l'objet de débats,

d'autres sont tant plébiscités que des extraits sont lus à haute voix. Ces rencontres chaleureuses et détendues suscitent un engouement de plus en plus important.

Un compte-rendu du comité de lecture est réalisé chaque mois et mis à la disposition du public dans les bibliothèques. Celui-ci est

disponible dans la rubrique des bibliothèques sur le site Internet de la ville de Biot (www.biot.fr), où vous pourrez y puiser des idées de lecture pour les vacances.

Les lecteurs intéressés peuvent contacter les bibliothèques pour réserver ces livres dans un des deux sites.

■ L'Encrier Biotois en rimes encore ...

Chaque semaine, des textes et des poésies sont écrits individuellement ou de manière collective. Voici un poème collégial écrit au moment du Printemps des Poètes, manifestation nationale qui se déroule chaque année au mois de mars, et dont le thème était « En rire » :

EC-RIRE POUR DE RIRE

Quelle hilarité aujourd'hui à l'Arlequino
Savez-vous ce qu'est le plus rigolo ?
C'est prendre sa plume
A la place d'un calume
Euh ! D'un calame
Sans se faire des bleus à l'âme
Rimes dans notre panier de mots
Non, non, nous n'avons pas bu un coup de trop !
Il ne s'agit pas de nous livrer à des pitreries
Mais de composer de riches et drôles poésies
Certes nos idées sont parfois farfelues
Dignes d'un grand brandou ce qui n'est pas défendu !
Corinne déclenche une fourre de rire
Des bouffonneries de mots, oui, mais pas d'ire
A nos rendez-vous du mercredi
Il n'y a que des Jean qui rient
Et quand sonne l'heure
Nous sommes tous des Jean qui pleurent
De rire, Biot résonne de nos gais haïkus
Venez donc vous joindre à nous !

L'encrier de Biot

■ Agenda

- ATELIER D'ÉCRITURE SENIOR « L'ENCRIER DE BIOT » :

Mercredi 13 mai de 14h30 à 16h - Arlequino

Mercredi 20 mai de 14h30 à 16h - CCAS

Mercredi 27 mai de 14h30 à 16h - Arlequino

Mercredi 3 juin de 14h30 à 16h - CCAS

Mercredi 10 juin de 14h30 à 16h - Arlequino

Mercredi 17 juin de 14h30 à 16h - CCAS

Mercredi 24 juin de 14h30 à 16h - Arlequino

ATTENTION : pas de séance au CCAS en juillet

Mercredi 1^{er} juillet de 14h30 à 16h -

Arlequino

Mercredi 8 juillet de 14h30 à 16h -

Arlequino

- COMITÉ DE LECTURE « RENCONTRES DE LECTEURS » :

Bibliothèque St Exupéry

Samedi 16 mai de 10h30 à 11h30

Samedi 20 juin de 10h30 à 11h30

- ATELIER D'ILLUSTRATION ADULTES :

Bibliothèque George Sand

Mardi 19 mai de 20h à 23h

Mardi 9 juin de 20h à 23h

Mardi 23 juin de 20h à 23h

BIOT À MUSIQUES

MAI
JUIN
2009

LA PREMIÈRE ÉDITION DE BIOT À MUSIQUES SE TIENDRA
TOUS LES SAMEDIS DU 23 MAI AU 13 JUIN
AU JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL, À 18 H.

LE PUBLIC POURRA ASSISTER À 4 CONCERTS GRATUITS.

ON RETROUVERA DURANT CES CONCERTS,
DIFFÉRENTES FORMES DE MUSIQUE :
DU POP ROCK À LA CHANSON FRANÇAISE EN PASSANT PAR LE JAZZ.
IL Y EN AURA POUR TOUS LES GOÛTS. CES QUATRE CONCERTS
SERONT PONCTUÉS PAR LA TRADITIONNELLE FÊTE DE LA MUSIQUE
DIMANCHE 21 JUIN. DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :



SAMEDI 23 MAI
DE 18H À 20H

~ PUSS ~
(ROCK, POP)

"P.U.S.S."
c'est du Rock ou de la Pop,
ou même les deux...
« Principalement en Français, qui se danse,
qui groove et qui déchire la tête...
Avec une petite pointe de dérision... »



SAMEDI 30 MAI
DE 18H À 20H

~ WHY NOTE TRIO ~
(JAZZ)



Le Why Note Trio est une rencontre
autour de la flûte, du piano,
de la contrebasse et de nombreux instruments
traditionnels du monde.
Trois musiciens aux parcours divers invoquent
un voyage musical, du jazz à la musique
contemporaine, en passant par des musiques
traditionnelles et de l'improvisation libre.
Des standards de jazz revisités et
des compositions s'articulent
dans un univers sonore
singulier et riche en climats.

SAMEDI 6 JUIN
DE 18H À 20H

~ BENOIT ET LA LUNE ~
(NOUVELLES TENDANCES)



Benoît et la Lune
C'est le coeur d'un enfant dans un corps usé
La tête dans les nuages et le coeur à l'ouest
C'est boire l'amer pour recracher des étoiles
C'est sentir le vent claquer sur nos yeux...

SAMEDI 13 JUIN
DE 18H À 20H

~ CÉLINE MASTRORELLI ~
(CHANSON FOLK JAZZ)

« Une fille qui aime les hommes qui aiment
les filles qui aiment les hommes et qui fume trop
et qui rêve de jambon beurre. Et qui rêve tout court...
et qui fume toujours trop et j'en fais des chansons... »



21 JUIN
FÊTE DE
LA MUSIQUE

- ~ LEIDO ~
(REGGAE)
- ~ MANOS ET PAPE ~
(WORLD)
- ~ PETER AND THE STORM ~
(ROCK)
- ~ GROUPE DE L'ESPACE DES ARTS ~
(BIG BAND)

- ~ ISOTOPE ~
(ELECTRO JAZZ ROCK)
- ~ WASHING MA JAZZZ ~
(JAZZ ELECTRO)
- ~ CHAMPOLLION ~
(ROCK)
- ~ TCHAPAKAN ~
(CHANSON / FOLK)
- ~ C Y T OLIVER ~
(CHANSON / ROCK)



L'ART ET LA MANIÈRE SELON BROTHIER – PARADOXES D'UNE COLLECTION EXPOSITION DU 4 JUILLET AU 20 SEPTEMBRE 2009

Cette exposition organisée par la commune de Biot en étroite collaboration avec son principal intéressé, André Brothier, est le résultat d'une réflexion menée sur le sens même de cette collection exceptionnelle d'art contemporain.

Depuis le début des années 50, date de l'installation de Mimi et André Brothier place des Arcades, l'achat de leurs premiers tableaux, l'organisation de la première exposition en 1960 où ils montent à Paris en 2CV pour remplir le coffre avec des œuvres d'artistes de La Ruche -Bocchi, Melano, Tisserand... on demande souvent à notre collectionneur comment il a accumulé de telles merveilles. Face à une sélection aussi pertinente - Vasarely, César, Folon, Yvaral, Ubac, Hedberg, Sagasta, Novaro, Brihat, Villers, Rebeyrolle, Kolb..., on est en droit de s'interroger, en effet, sur le fil conducteur suivi par André Brothier durant toute cette période.

Chaque tableau relate un épisode

de l'existence de notre protagoniste, témoignage à Biot : rencontres, amitiés passagères ou éternelles... Bien sûr. Mais outre ces hasards qui ont mis certains artistes sur la route de Brothier, il y a des choix fermes, qui résument aujourd'hui à eux seuls les mutations de l'art de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle : futurisme, art cinétique, art abstrait, céramique, mosaïque et photographie contemporaine.

Loin de se plier à la facilité de la beauté académique, André Brothier nous livre la clef de son cheminement esthétique : la capacité d'une œuvre, non pas à représenter la réalité, mais à nous interroger, à nous remettre en question, à souligner certains contrastes et paradoxes de notre quotidien, voire dans le meilleur des cas à changer le regard que nous portons sur le monde.

En somme une collection qui égraine les questions qu'un homme se pose tout au long de sa vie, et auxquelles les œuvres nous

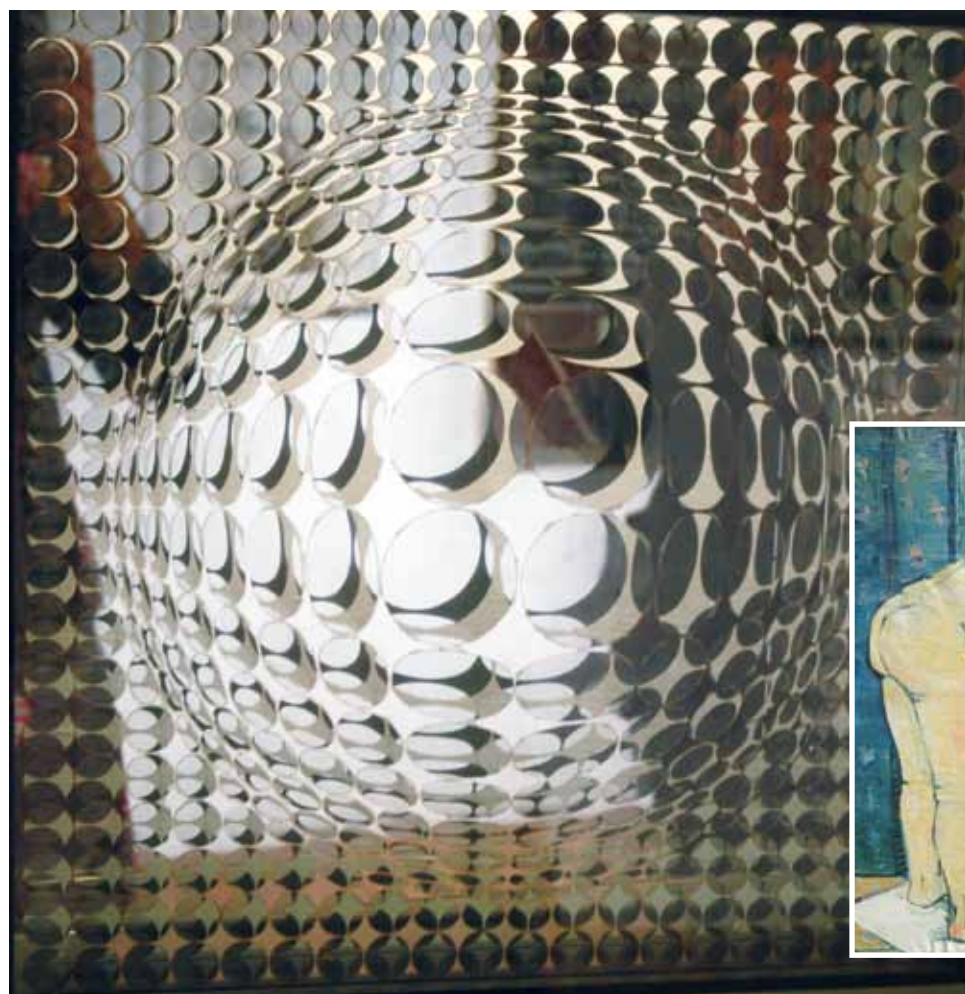
confrontent.

Notre propos a donc été de pousser ce questionnement à l'extrême, de poser des questions au spectateur plutôt que de lui donner des réponses. Des réponses qui, selon André Brothier, sont de toute façon à la fois « vérités et mensonges ». Alors, à quoi bon ?

Des citations littéraires questionneront les œuvres, et des projections de films d'Orson Welles, « Vérités et Mensonges » (1973), « Don Quichotte » et « Citizen Kane » viendront étayer le regard que cet homme de l'art porte sur sa propre collection. Matière à questions... sans réponse vous l'aurez compris.

Vernissage le vendredi 3 juillet 2009 à 19h, à l'Office de Tourisme de Biot

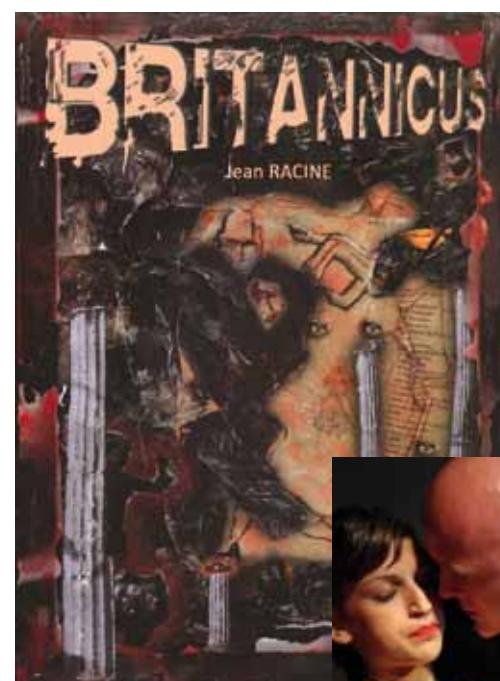
RENSEIGNEMENTS :
Office de Tourisme
Tel : 04 93 65 78 00
Email : tourisme@biot.fr
www.biot.fr



André Brothier



BRITANNICUS DE RACINE : VENDREDI 3 JUILLET AU JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL



La Ville de Biot, en partenariat avec l'Arlequino et la compagnie Antibéa Comédie d'Antibes, propose de découvrir ou redécouvrir la pièce de théâtre Britannicus de Racine, le vendredi 3 juillet à 21h, Jardin Frédéric Mistral.

Britannicus, de Jean Racine

L'enlèvement de Junie, la disgrâce d'Agrippine, la naissance du monstre Néron, la mort de Britannicus...

L'histoire d'une famille, d'une société, du pouvoir glissant vers

la décadence dans une relation surveillant - surveillé...

Une partition exceptionnelle, chef-d'œuvre du plus grand musicien de la langue française.

Racine dans sa Tristesse Majestueuse s'occupe de traduire tous les possibles de la condition Humaine.

Un travail de recherche sur une des œuvres les plus abouties du théâtre classique français, une analyse contemporaine de Britannicus.

Mise en scène : Dominique CZAPSKI
Création Lumière : Jean-Pierre FRANCES

Scénographie et affiche : Myriam CZAPSKI

Agrippine : Karine ALBERNHE

Albine : Catherine LE DU

Burrhus : Cédric GAROYAN

Britannicus : Emmanuel LECOMTE

Narcisse : Danilo RIGHETTI

Néron : Franck HEURTEMATTE

Junie : Cindy SACKOUN

Tarifs : 12 €, étudiants : 10€



JEUX VIDÉOS ET TEMPLIERS DU 24 MARS AU 30 JUIN

L'Espace Multimédia propose une présentation de jeux vidéo conçus sur le thème des Templiers. Lors de cette exposition, venez découvrir un monde virtuel « héroïc fantasy » créé sur l'environnement 3D temps réel « Second Life ».

Du nouveau à l'Espace Multimédia : l'Espace Multimédia de Biot ouvre maintenant en continu tous les mercredis de 10h00 à 18h00, non stop.



CLUB MICRO-INFORMATIQUE DE BIOT

Notre club se réunit tous les jeudis de 18 à 20h à l'Espace Multimédia. Nous continuons l'initiation à l'informatique pour tous les débutants que cela intéresse, l'approfondissement des connaissances pour les plus anciens et nous venons de commencer une initiation à la création de sites pour ceux qui sont déjà plus avancés. Rejoignez-nous si vous êtes intéressés.

Pour tout renseignement :
06 08 48 05 09



■ ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE



■ Inscriptions

Au mois de juin, il est déjà temps de penser à vous réinscrire à l'Espace des Arts !

Un large panel d'activité s'offre à vous et à vos enfants : danse jazz, danse classique, arts plastiques, théâtre et musique (piano, violon, violoncelle, flûte traversière et à bec, saxophone, guitare sèche et électrique, basse, batterie) et deux classes d'orchestre ; musique classique et musique actuelle.

• Pièces à fournir pour les réinscriptions :

- Fiche de renseignements (disponible à l'accueil de l'Espace des Arts)
- Copie d'un justificatif de domicile

pour les personnes résidant à Biot - 3 enveloppes timbrées à l'adresse de l'élève (1 jeu par famille)

- Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile
- Certificat médical (pour la danse)
- La notification du quotient familial (ou avis d'imposition) pour les personnes bénéficiant du tarif dégressif

• Pièces à fournir pour les nouvelles inscriptions :

- Fiche de renseignements (disponible à l'accueil de l'Espace des Arts)
- Copie d'un justificatif de domicile pour les personnes résidant à Biot

Pas d'augmentation et simplification

des cotisations à l'Espace des Arts ; les trois trimestres seront désormais au même tarif :

Tarifcation trimestrielle au 1^{er} septembre 2009, (autre enfant ou autre activité pour des enfants d'une même famille ou danse 1 fois par semaine : toujours demi-tarif). Le demi-tarif ne s'applique pas aux adultes.

Biotois :
 Quotient Familial entre 0 et 560 : 54€ (1/2 tarif : 27€)
 QF entre 561 et 1000 : 70€ (1/2 tarif : 35€)
 QF sup à 1001 : 92€ (1/2 tarif : 46€)
 Non biotois : 121€ (1/2 tarif : 60.50€)

■ Théâtre et Musique à l'Espace des Arts et de la Culture



THÉÂTRE :

- **Samedi 23 et dimanche 24 mai** : *Mais n'ête promène donc pas toute nue !* par la compagnie Série Illimitée. Un Feydeau féministe façon burlesque.
- **Mardi 9 juin** : 7/8 ans, *Miche et Drate* de Gérald Chevolet
- **Mercredi 10 juin** : 9/10 ans, *Mademoiselle J'affabule* de Luc Tartar
- **Mercredi 17 juin** : 13/14 ans, *Les enchaînés* de Philippe Dorin
- **Mercredi 24 juin** : 11/12 ans, *Mais ou est donc Mac Guffin ?* d'Eugène Durif
- **Lundi 29 et mardi 30 juin** : adultes, *L'important d'être constant*, de Oscar Wilde

MUSIQUE :

- **Examens de Piano les 9 et 10 juin**, les dates des auditions ne sont pas encore définies.
- **Auditions de l'Ensemble de musique actuelle le 9 Mai à 17h00**. Cette classe participera aussi à la fête de la musique, le **21 juin de 18h à 19h30 au Théâtre de Verdure**.
- **Concert de flûte dans la salle de théâtre, à 19h30**.
- **Audition générale de l'Ecole de Musique en l'église de Biot, samedi 27 juin, à 19h30**
- **Concert de l'ensemble instrumental de l'école de Musique, en l'église de Biot, à 19h**.

Toutes ces informations sont susceptibles d'être modifiées, consulter le site www.biot.fr ou contacter l'Espace des Arts et de la Culture (04 93 65 07 02, eac@biot.fr) pour se tenir informé d'éventuels changements.



■ Exposition « De l'art... J'adore ! » des élèves de l'École d'Arts Plastiques à l'Office de Tourisme, du 15 mai au 25 juin :

Cette exposition reflètera tous les travaux effectués au cours de cette année, aussi bien des enfants et adolescents que des adultes. Tous les cours seront représentés : le dessin, la peinture, l'aquarelle,

l'acrylique, ainsi que le modelage. Les quatre professeurs y exposeront aussi quelques-unes de leurs créations.

■ Gala de Danse

Cette année encore, les fantastiques élèves de nos trois professeurs de Danse (Katuscia Onnis, Célia Bodiguel, Angelo Monaco) vous éblouiront sur la scène de l'Acropolis à Nice le dimanche 14 juin à 18h00.

Nous vous invitons à réserver vos places dès le mardi 26 mai à partir de 14h à l'accueil de l'Eac.

Places numérotées :
 Plein tarif : 12€
 Demi-tarif : 6€ (enfants entre 12 et 18 ans, étudiants)
 Gratuit pour les moins de 12 ans.

Partie Classique : « Jewels »

À l'ère d'une spiritualité nouvelle, ce ballet fera l'objet d'une réflexion sur la matière brute de la pierre précieuse. Cette pièce est un ballet néo classique basé sur quatre tableaux représentant le Rubis, l'Émeraude, l'Ambre et le Diamant, où les danseurs sont à la recherche d'une création esthétique et philosophique pour composer au final un bijou unique et éternel.

Partie Jazz : « La vie est un rêve, le rêve est un show »

Notre vie est un jeu entre la réalité et le rêve, jusqu'à confondre les deux dimensions. Mais un jour tout ceci s'arrête. La rationalité prend le dessus. Alors c'est là que nous avons besoin de créer le BIG SHOW, une boîte magique qui garderait tous nos désirs les plus secrets. Découvrons-le ensemble...



PORTRAIT : PASCAL GUYOT DE L'AMOUR À LA FUSION ... AVEC LE VERRE ET BIOT

Pascal Guyot, maître verrier depuis près de 35 ans, s'attache à perpétuer la tradition verrière au cœur de sa ville natale qu'il affectionne tant, en travaillant avec passion le verre à Biot.



Pascal Guyot, Maître verrier



saisonnier de l'embaucher durablement et ainsi, de le former au métier de verrier.

L'apprenti se voit alors enseigner la technique du verre soufflé par les plus grands. Il fait tour à tour parti de l'équipe de J.C Novaro ou Robert Pierini, à qui il « vole » les gestes justes et apprend à maîtriser la matière.

Quelques années plus tard, Pascal Guyot, qui détient désormais les secrets du verre, quitte la Verrerie de Biot pour laisser libre cours à son imagination. Il crée ses propres pièces et utilise des couleurs très vives qui le démarquent des services classiques blancs ou rose pâle de l'époque.

On reconnaît, au fil des créations la « patte » Guyot ; des œuvres très colorées aux finitions parfaites sortent de son four.

Amoureux du verre et encore plus de Biot, le maître verrier ne quitte pas son village. Il expose tout de même son travail au Salon des Métiers d'Art de Paris ; les commandes s'intensifient et il se fait connaître des galeries du monde entier.

En 1996, Pascal découvre un bâtiment au cœur du village lui permettant d'y installer une galerie, un atelier et surtout de travailler sous le regard des visiteurs. Le verrier réalise alors un souhait, celui de partager son savoir-faire et de mettre au premier plan cet artisanat d'art biotois.

Laissant travailler son imagination et s'appliquant à la tâche, Pascal Guyot met au point de nouveaux modèles et une couleur singulière, le blanc irisé, presque gris, qui fait l'originalité de ses œuvres.

Aujourd'hui, c'est sous le regard admiratif de Michèle, son épouse et ses deux filles Mélanie et Laura, que Pascal poursuit sa passion, au sein de la Verrerie du Village.

Penchez-vous au balcon de la rue Saint-Sébastien et vous découvrirez le pouvoir hypnotisant du verre en fusion qui danse au bout de la canne de Pascal...

UN CARNET D'AQUARELLES AUX COULEURS DE BIOT



Francis Gaudichet

Emprunter le chemin de la couleur et de la poésie de l'aquarelle, c'est ce que vous propose Francis Gaudichet à travers son premier ouvrage **BIOT, CARNET DE VOYAGE**. Ce livre, né d'une collaboration entre la mairie, l'artiste et les éditions Gilletta, sera offert dès sa parution aux cérémonies civiles de mariage, aux personnalités, et commercialisé en librairies. Une manière singulière de promouvoir et de faire vivre l'identité de la ville. Portrait de cet artiste biotois.

D'origine périgourdine, Francis Gaudichet, ancien professeur d'histoire, quitte très jeune son pays natal pour vivre en Afrique. Au contact des artistes du monde sub-saharien, il développe une aptitude naturelle au dessin. La peinture devient son moyen d'expression pour intégrer un univers qui le fascine et, subjugué par les Arts Premiers, il étudie les cultures et les coutumes. Sa vie professionnelle lui permettant de voyager, il s'installe en Nouvelle Calédonie puis en Australie, le point de départ de sa découverte de contrées exceptionnelles aux lumières chatoyantes et aux terres pigmentées. Il poursuivra sa route à travers le monde sur les terres sacrées des Philippines et du Vanuatu, en Polynésie, au Mexique, au Costa Rica, en Tasmanie, au

Yémen, en Nouvelle-Zélande... Ces voyages enrichissent son art et sa vision du monde. En croquant insatiablement ces souvenirs, en fixant sur le papier ces lumières et ces couleurs, Francis Gaudichet révèle au travers de carnets de voyages personnels, toute la poésie et la richesse de ces lointaines frontières.

En décembre 2006, le globe-trotter et « citoyen du monde » se pose à Biot, chemin de Saint Julien, avec une collection d'images du monde entier. « Avec la profonde conviction d'être partout chez moi », Francis Gaudichet est habité par l'envie de transposer les scènes de la nature dans leurs formes les plus pures et les plus séduisantes. Serait-ce la transparence de l'aquarelle, cette technique qui laisse filtrer le blanc du papier et lui confère cette luminosité tant recherchée et appréciée par l'artiste ? Serait-ce cette pigmentation qu'il tempère au gré des paysages s'ouvrant à lui et attisant son désir de broser la réalité d'un instant ? Cette quête de révéler l'identité d'un lieu, son histoire et ses particularités en toute simplicité ? Ces interrogations restent très présentes chez l'artiste.

Au cours d'une journée d'accueil des nouveaux résidents, Francis découvre Biot, ses ruelles étroites, son architecture aux voûtes si

particulières, ses portes fortifiées et pierres gravées. Très vite, l'appel de croquer ce riche patrimoine à l'aquarelle s'éveille. Avec le désir de faire partager son goût pour les voyages, il lui vient l'idée de réaliser un carnet artistique à l'usage des promeneurs et des estivants.

Alors, quand Biot est imagé et conté dans cet ouvrage par un vieil autochtone nommé Baptiste, flânant plein de fierté pour le village qui l'a vu naître, l'Ancien Hôpital St Jacques, la vieille route de Biot, le pont Muratore, les promenades en toute quiétude et fraîcheur le long de la Brague s'enrichissent et s'illuminent d'anecdotes, de nostalgie du temps lointain, et transportent le lecteur dans le passé historique de Biot.

L'ouvrage coloré, entre pierres, histoire et authenticité, est une escapade poétique au cœur de Biot, à découvrir sans modération. Un cadeau original qui enchantera tous ceux qui sont de passage à Biot... pour une journée ou pour une vie.

BIOT, CARNET DE VOYAGE
Francis Gaudichet
Editions Gilletta - 2009
25 euros - 128 pages - bilingue
français / anglais
En vente en librairies fin mai 2009





BIOT et les Templiers 1209/2009

ZOOM en images

27, 28 et 29 mars :
trois jours de fête pour un événement Historique inoubliable



Une foule impressionnante

Un moment magique



Un voyage dans le temps

Des animations culturelles de qualité



Une reconstitution historique d'exception





BIOT et les Templiers

Concours photos

La Ville de Biot Sophia Antipolis organise un concours photo sur le thème de la manifestation *Biot et les Templiers*, qui s'est déroulée les 27, 28 et 29 mars dernier.

Ce concours est l'occasion de révéler votre talent et de faire revivre cette manifestation, au travers de différents regards autorisant les expressions photographiques les plus variées et les plus originales.

Vous pouvez envoyer jusqu'à 3 photos en tirage papier ou au format électronique JPG 300 dpi.

La photo gagnante sera publiée dans Biot Infos de juillet août 2009
(format 220 mm x 280 mm maximum).

Date limite d'envoi de vos photos : 1^{er} juin 2009

Renseignements et inscriptions sur www.biot.fr

LA VIE DU MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES



« Lors de l'Assemblée Générale du 28 février 2009, Martine Charavay a annoncé sa décision de quitter la Présidence du Musée pour des raisons de convenances personnelles. Le Musée a donc une nouvelle Présidente Josette Kelberg. Martine Charavay mènera à bien les projets qu'elle a mis en chantier. Avec ses équipes, elle a fait de ce Musée un espace incontournable dans la vie de la cité.

Le Musée a participé activement à la manifestation organisée pour les 800 ans de la donation de Biot aux Templiers. L'acte authentique de Donation a été exposé durant trois jours pendant lesquels nous avons accueilli près de 1000 visiteurs.

NOS PROJETS

• SORTIES : 30 juin

Sortie Italienne avec visite de la ville médiévale d'Albenga (Baptistère du Vème siècle) et de l'exposition « Van Dick graveur : « l'art du portrait ». Pour cette journée nous serons conduits par notre guide Italien, Sandro Cozzari.

• EXPOSITION

16 mai à 18 heures, nous inaugurerons l'exposition « Gérard Lachens ». Maître incontesté de la poterie de terre vernissée, Gérard Lachens nous confie une soixantaine de ses œuvres les plus récentes (2007-2009). Utilisant une technique séculaire parfaitement maîtrisée, cet artiste présente des objets et créatures drôles, décalées, originales, qui évoluent dans un monde de tendresse, d'humour et de poésie.

• NUIT DES MUSÉES

L'exposition Lachens sera prolongée pour la Nuit des Musées avec des projections de films en extérieur et des visites non stop. Venez nous rejoindre nombreux.

Nous rappelons que l'entrée du musée est gratuite pour les biotois !

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES

9, rue Saint Sébastien -06410 BIOT
Tél : 04 93 65 54 54
Fax : 04 93 65 51 73
amis.musee.biot@orange.fr
musee-de-biot.fr



■ DIMANCHE 14 JUIN 2009 : JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS « TOITS, TOURS, CLOCHERS... PATRIMOINE EN HAUTEUR »



La 12^{ème} Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins aura lieu le dimanche 14 juin 2009 avec pour thème le « Patrimoine en Hauteur ». Cette journée nationale offre l'opportunité de découvrir, gratuitement, des sites patrimoniaux ou des savoir-faire grâce à différentes animations.

Le service patrimoine de la ville participera avec enthousiasme à cette journée d'autant que notre village se prête particulièrement bien à la thématique proposée. Le dimanche 14 juin nous vous inviterons à lever le nez afin de découvrir des merveilles de notre patrimoine en hauteur que vous n'aviez jusqu'alors peut-être qu'entr'aperçues : toits, tours, clochers, tour de guet, remparts, linteaux de porte gravés...

Ce thème mettra à l'honneur l'architecture des bâtiments du vieux village et certains savoir-faire tels que la réalisation de tuiles en argile vernissée...

PROGRAMME :

• Deux visites guidées du bâti biotois, par une guide conférencière, à 11 h et 15h30.

« A la découverte du Patrimoine en Hauteur ».

Visites gratuites. Départ devant l'Office de Tourisme.

Ces parcours vous permettront d'envisager le village sous un angle inhabituel puisque nous retracerons l'histoire de Biot à partir de son bâti en hauteur : pourquoi l'église de Biot possède-t-elle 2 clochers, quelle est l'histoire de ses cloches, des clochetons de tuiles vernissées, des tours de guet et des remparts de la fin du XVI^{ème}

siècle, de la hauteur spécifique des maisons intra-muros jusqu'à celle de la catastrophe de Biot de 1898...

• **Un Jeu de piste sera proposé aux enfants (accompagnés d'un adulte)** qui les fera déambuler nez au vent dans le dédale des ruelles de Biot et découvrir de façon ludique le patrimoine en hauteur du village. Départ de l'Office de Tourisme toute la journée.

• **Le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises vous propose des visites commentées gratuites de 10 h à 18h.** Vous y découvrirez notamment une magnifique collection de tuiles vernissées qui recouvraient auparavant les églises et chapelles de Biot et qui sont conservées au musée. Un film sur « Biot vu d'en Haut » sera projeté en continu. Entrée libre.

• **La Bibliothèque George Sand présentera le samedi 13 juin** une sélection d'ouvrages sur le thème du Patrimoine en Hauteur.

• **Le Four à Pain Communal sera ouvert pour l'occasion et un atelier enfants aura lieu à 14h30 sur la place des Arcades** avec la réalisation d'un gâteau de polenta au citron. Un goûter viendra clore la manifestation sur la place des Arcades à 17h.

■ FOUR COMMUNAL : PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE MAI ET JUIN 2009



C'est devenu maintenant une habitude, le Four Communal ouvrira grand ses portes à la population pour des ateliers, des cuissons de pains, de gratins et autres mets, tous les premiers week-ends de ces mois printaniers.

Pour cette période voici le programme des ateliers et cuissons dans ce four qui est le vôtre. Vous êtes de plus en plus nombreux à venir partager ces moments de convivialité que sont la préparation d'une recette, l'attente pendant la cuisson, et la dégustation d'un plat aux doux parfums d'antan. Les ateliers animés par Christian Vinciguerra, notre fournier, vont se multiplier pour notre plus grand plaisir. Sur la place aux Arcades, vous et vos enfants pourrez réaliser des recettes faciles tout autant qu'excellentes. N'hésitez pas ! Même les parents patouillent avec délice !

• Cuissons :

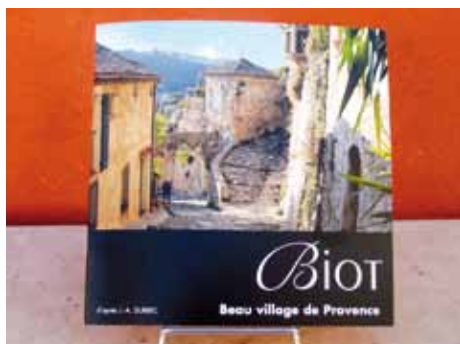
Ouverture tous les premiers week-ends du mois, samedi et dimanche, de 9h à 15h pour la cuisson de vos plats en tous genres (poissons, viandes, pain, pâtisseries... à vous de jouer).

• Ateliers et animations :

- Samedi 2 mai - 14h30 : Macarons
- Samedi 16 mai - 10h et 14h : Fête du Pain - Atelier « PAINS de Provence »
- Samedi 6 juin - 14h30 : Palets aux raisins
- Samedi 13 juin - 14h30 : Pizzas
- Dimanche 14 juin - 14h30 : Fête du Patrimoine de Pays - Gâteau de polenta au citron
- Samedi 4 juillet - 15h30 : Brownies

INFORMATIONS :

Office de Tourisme : 04 93 65 78 00
Service Événementiel, Culture et Patrimoine : 04 93 65 78 07



AREZZO : LES RESTANQUES



ni de la végétation.

Ces murs de soutènement sont souvent presque parallèles, recoupés par des chemins perpendiculaires à pente régulière, permettant d'accéder et d'exploiter les terrasses. Mais ils ne suivent pas toujours strictement les courbes de niveau, contrairement à ce que l'on peut trouver en d'autres régions.

• Une particularité biotoise : le mur à parement courbe

Il permet d'accroître la solidité du mur en donnant un effet de voûte car, avec le temps, les murs en pierre sèche à parement droit ont tendance à prendre du ventre. Les pierres de remplissage, en partie supérieure des murs des restanques, ont été bien ajustées et l'on peut marcher sur la partie supérieure sans difficulté. On trouve ces types de murs en plusieurs endroits à Biot. Entre autres :

- En dessous du village sur la route départementale CD4 qui va de la nationale 7 à Biot près du carrefour de la route qui conduit à Sophia-Antipolis. Il est daté de 1827. Le sommet est en encorbellement. Ceci implique que les pierres situées en partie haute soient suffisamment lon-

gues pour assurer un contrepoids et assurer la stabilité du mur. Ce mode de construction permet d'augmenter la surface de la restanque en partie supérieure.

- Sur le CD 4 en quittant Biot vers Valbonne à droite.

- Chemin des Combes, en face de la verrerie, le mur de soutènement de la route côté amont est à profil légèrement courbe.

- 14 rue Saint-Roch, on observe un curieux mur à parement courbe en maçonnerie rustique, mais avec des cols de jarre sur deux rangs en partie haute.

Au 10 du chemin Durbec on peut voir des murs à parement courbe très remanié et de faible hauteur.

La construction des restanques est le résultat d'un savoir-faire ancestral qui a bien failli disparaître. Il est maintenant nécessaire de préserver ces témoignages de notre patrimoine. Il convient d'entretenir et de réparer les restanques encore existantes. Il est indispensable d'éviter leur démolition lors de constructions d'habitation. Contrairement à l'opinion généralement répandue chez les agents immobiliers et les entreprises de construction, il n'est pas nécessaire d'aplanir parfaitement une grande surface pour établir un chantier de construction. De plus le résultat est en général plus esthétique et s'intègre mieux au paysage. Il serait utile aussi de reconstruire des restanques sur

certains terrains en pente plutôt que des murs en béton non filtrant. Cela éviterait en partie les travaux importants et coûteux de construction de bassin de rétention en contrebas. La méthode de construction reste artisanale, sans doute peu différente de celle des siècles passés. Aujourd'hui, l'aspect utilitaire semble oublié et tend à être remplacé par l'aspect culturel. La restanque devient un élément de décoration. Pourtant, il suffirait d'allier les deux aspects pour joindre l'utile à l'agréable.

Pierre Cartier pour Arezzo



CONFÉRENCE : LA CRÉATION DU MONDE EN EGYPTÉ

Après la présentation de Laurence Argueyrolles sur l'archéologie en chantier, Arezzo organise une nouvelle conférence, le 30 mai 2009.

Patrick Zinninger parlera de « La création du monde en Egypte » ou « Comment s'y retrouver dans le panthéon égyptien ».

Pendant cette conférence de nombreuses illustrations seront projetées et commentées.

Comme d'habitude, les participants se réuniront après les débats autour d'un pot de l'amitié. Venez nombreux le 30 mai à 17 h.30, salle des Associations (route de Valbonne à Biot, à côté de la mairie, face à l'école).

L'association Arezzo organise et invite tous les biotois à un pique-nique convivial le samedi 16 mai. Chacun apportera ses denrées et un Barbecue sera à disposition.

Démonstrations expérimentales du patrimoine. Biot Sophia-antipolis, carrefour l'Éganaude :

- **Vendredi 15 mai** : cuisson médiévale de poteries toute la journée (5 à 10 h)

- **Samedi 16 mai le matin** : défournement – exposition

- **Samedi 16 mai le matin** : cuisson néolithique de poteries à partir de 9 h. (2 h environ)

LE RETOUR DES JARRES DE BIENVENUE



Profondément liée à l'Histoire de Biot et à son Patrimoine, la jarre est un symbole fort de notre village. Biot, pendant plusieurs siècles, fut l'un des plus importants centres potiers et le plus grand centre jarrier de tout le bassin méditerranéen. L'apogée de cette industrie se situe au XVIII^{ème} siècle et l'on pouvait compter à l'époque 40 poteries et plus de 200 potiers qui fabriquaient alors entre 50 000 et 80 000 jarres par an.

• La Jarre à usage universel

La jarre était utilisée comme récipient pour l'huile, les grains, les figues, l'eau... et faisait partie intégrante de la vie quotidienne. Lors des longs périodes maritimes, elle conservait l'eau potable ainsi que les denrées nécessaires aux voyages. Elle servait aussi de toilettes et chaque maison possédait un jarron de stockage d'engrais humain utilisé pour la culture. Enfin, elle garantissait un parfait drainage pour la stabilité des murets en pierres qui soutenaient les restanques.

• La Jarre de décoration

À partir du XIX^{ème} siècle, silos, fûts et citernes provoquent le déclin de la jarre, qui devient alors jarre de décoration. Au début du XX^{ème} et jusque dans les années 1980, de nombreuses jarres ornaient nos rues et nos placettes et embellissaient nos paysages. Depuis plus de trois décennies, seules quelques rares

rescapées s'efforcent de se maintenir.

• Le retour des Jarres de Bienvenue

Dans le cadre du projet « Patrimoine et Vieux Métiers », le 2^{ème} maillon du parcours de découverte du patrimoine vivant va nous permettre de redécouvrir la poterie et la jarre. Nous avons demandé à l'unique poterie de Biot, la Poterie Provençale, qui maintient fidèlement la tradition de fabrication de jarres au « tour à corde », de faire perdurer ce savoir-faire artisanal et de réaliser pour notre plus grand plaisir une vingtaine de jarres. La commande est passée et la prestigieuse production est en cours... Rendez-vous dans quelques semaines pour voir refluer dans les ruelles du village ces jarres si chères à nos cœurs, nées du travail de longues générations de jarriers, qui se sont humblement efforcés de mettre un peu d'art dans leur production utilitaire.

L'équipe du service Patrimoine

Le mot restanque vient du provençal restanco ou restanca. Le terme a pris le sens de muret de soutènement en pierres sèches construit sans mortier ni liant sur un flanc de colline plus ou moins escarpé, pour établir une terrasse de culture. Aujourd'hui, le mot signifie le mur lui-même ainsi que la surface plane créée en amont. Les restanques se sont généralisées en Provence à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle avec la conquête des terres incultes suscitée par l'accroissement démographique.

Les restanques servaient à créer un terrain plat, avec les cailloux trouvés sur une surface en pente, pour en permettre l'exploitation agricole. Trois types de pierre sont nécessaires. Les pierres de façade, qui pèsent jusqu'à

35kg, sont retillées au burin afin de les dresser le plus rectangulaire possible, les pierres de blocage qui permettent de maintenir en place les pierres de façade et le ballast, des petites pierres de la taille d'un poing, qui permettent de retenir la terre et l'empêche de s'introduire dans le mur. De plus, leur durabilité est à toute épreuve.

Une terrasse de culture aménagée sur un terrain en pente facilite l'écoulement des eaux de ruissellement et leur infiltration dans le sol ; cela permet de lutter contre l'érosion et la mise en culture du terrain. Aucun risque de craquement ou de fissure ou de rétention d'humidité, puisqu'un tel mur est comme un drain continu qui n'empêche pas l'écoulement d'eau. Il laisse passer les racines et ne se déformera à cause ni des racines,

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

LES SÉJOURS D'ÉTÉ AVEC LE SERVICE JEUNESSE ET SPORT



Le Service Jeunesse et Sport propose 3 séjours pour les vacances de juillet :

• **Séjour à Villard de Lans en Isère pour les jeunes nés entre 1998 et 2000 : séjour organisé du 24 au 31 juillet**

Situé au cœur du Grand Veymont (point culminant du Vercors) et des campagnes verdoyantes du Trieves, Fau de Roissard offre une multitude de paysages permettant de pratiquer sport de montagne et sport d'eau.

Au programme : voile sur le lac de Monteyrand, VTT, accro branche, tennis, équitation, randonnées, piscine chauffée de Monestier de Clermont et veillées animées.

• **Séjour à Pruno, en Corse dans la vallée de la Castagniccia pour les jeunes nés entre 1995 et 1997 : séjour organisé du 20 au 31 juillet**

Les jeunes pourront découvrir des paysages préservés et profiter de la montagne dans cette région de Haute-Corse.

Au programme : voile, kayak de mer, initiation à la plongée sous-marine,

randonnée, bivouac et visite de la Corse.

• **séjour itinérant en Corse pour les jeunes nés entre 1992 et 1994 : séjour organisé du 20 au 31 juillet**

Bonifacio, les îles Lavezzi, les Aiguilles de Bavella, la vallée de l'Ascros, St Florent, le désert des Agriates...un tour de Corse en 12 jours pour un grand bol d'air.

Au programme : bivouac, baignade, randos, parcours aventure, visite de la Corse

Les inscriptions pour ces séjours se dérouleront du lundi 11 mai au mercredi 13 mai, de 17h à 19h, salle des Associations - 10, route de Valbonne

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :

- Formulaire d'inscription dûment rempli téléchargeable sur le site de la ville www.biot.fr ou à retirer à l'accueil de la Mairie



- La photocopie de la page de vaccination du carnet de santé de l'enfant
- Un justificatif de domicile

DOCUMENTS À FOURNIR POUR LE RÈGLEMENT :

- Votre Quotient familial calculé par la CAF téléchargeable sur le site www.nice.caf.fr ou l'avis d'imposition 2007 du foyer et un justificatif des prestations mensuelles CAF perçues à partir du 2^{ème} enfant

DOCUMENTS À FOURNIR POUR LES ACTIVITÉS :

- Pour l'ensemble des séjours : 1 test de natation de 20 m délivré par un maître - nageur sauveteur

RENSEIGNEMENTS :
Service Jeunesse et Sport
Tel : 04 92 91 22 62
06 77 67 69 30

PHOTOS DE FAMILLE

C'est le titre de la toute nouvelle comédie musicale préparée par la "**Troupe des Jeunes Comédiens de la Calade**"

Vous êtes cordialement invités à la représentation qui se déroulera mardi 30 juin à 21h dans la cour de l'école Saint Roch.

À l'issue de la représentation, les comédiens vous inviteront à partager le verre de l'amitié.

JETEZ VOS CARTABLES !

Les élèves des écoles du village vous invitent à leur kermesse, le **Vendredi 26 juin à partir de 17h30** dans la cour de l'école primaire Saint-Roch. Cette fête, pleine de surprises, clôturera une belle année de travail. Alors, venez nombreux.

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

FERMETURE DE LA DÉCHARGE DE LA GLACIÈRE : PLUS QUE JAMAIS, RESTONS MOBILISÉS !

Depuis des dizaines d'années, les Biotois payent "le prix fort" des pollutions et autres nuisances des décharges à ciel ouvert du Jas de Madame et du vallon de la Glacière. Les odeurs nauséabondes, autrefois cantonnées aux quartiers limitrophes de Villeneuve-Loubet, sont ressenties, désormais, par les Biotois habitant les quartiers des Soulières ou du Bois Fleuri !

Cette nouvelle situation perdure depuis l'été 2008 et va en s'accroissant (il est fréquent de ressentir, dans ces quartiers, l'odeur de la décharge 3 à 4 fois par semaine au gré du vent d'Est) ! Le 4 février 2009, votre conseiller municipal s'est rendu sur le site de la Glacière, avec des élus locaux et des représentants d'associations environnementales pour constater que l'exploitant était débordé par la situation ! LA DECHARGE EST SATURÉE ! Par manque de place, les déchets sont entassés sur une hauteur dépassant de plus de 15m la cote altimétrique autorisée, expliquant ainsi la difficulté de l'exploitant à contenir les odeurs malgré les dispositifs de

masquage (rampes de pulvérisation odorante). Cette situation est d'autant plus intolérable que les déchets ne proviennent pas des communes de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (la CASA) qui, depuis des années, traite ses déchets au moyen de l'incinérateur d'Antibes qui vient d'être mis à niveau (au-delà des normes européennes actuelles), au prix de coûteux travaux (56 millions d'euros) et qui valorise les déchets traités par la production d'électricité pour 10.000 foyers. Les Biotois ne veulent plus subir la pollution issue d'autres communes. Depuis quelques semaines des déclarations, parfois contradictoires, sont véhiculées par les médias locaux à propos de la date de fermeture de cette décharge, "soufflant le chaud et le froid" au sein de la population concernée ! Plus que jamais restons mobilisés, ne relâchons pas la pression aussi près de l'échéance ! C'est à ce prix que nous obtiendrons la fermeture définitive de cette décharge, au plus tard, en 2010. Aussi, je vous encourage à signaler **SYSTEMATIQUÉMENT** la perception des odeurs âcres, caractéristiques

de la décharge (même plusieurs fois par jour) au Numéro Vert (gratuit) 0 800 77 48 05, centre d'appels de la CLIS qui notera scrupuleusement vos déclarations ! C'est l'unique moyen que nous ayons pour attester de la souffrance quotidienne des Biotois. Vos plaintes peuvent être corroborées par le système de "nez électroniques" permettant à l'exploitant de vérifier la véracité de vos dires par le contrôle cartographique de la propagation des odeurs. La municipalité de Biot soutient les actions des Maires de communes voisines en réclamant la fermeture anticipée de la décharge du Vallon de la Glacière ! Vos élus n'hésiteront pas à participer à une nouvelle manifestation de mécontentement comme celle du 7 Juin 2008 à Cagnes sur Mer.

*Pascal TORRELLI
Conseiller Municipal
Délégué à l'environnement, au développement durable et aux énergies renouvelables*

PARKING : ÉLAGAGE DU CÔTÉ DE SAINT-JEAN



En ce début de printemps, défricher et élaguer sont les maîtres mots pour passer l'été en toute quiétude et préserver un environnement de qualité. Les agents municipaux des services techniques se sont adonnés à la remise en état du talus bordant le parking St Jean.

Les roseaux étaient devenus imposants et inesthétiques par les rhizomes qui ont colonisé l'ensemble du bas côté. C'est avec professionnalisme qu'ils ont arpenté le dénivelé pour éclaircir ce terre-plein qui borde l'accès menant

au village par les Tines. La protection de notre patrimoine comme de nos habitations est l'affaire de tous : avant les grandes chaleurs quelques gestes de bon sens s'imposent. Les travaux de débroussaillage peuvent présenter des risques d'incendies, ils sont donc formellement interdits entre le 1^{er} juillet et 30 septembre 2009, période « rouge » définie par l'arrêté préfectoral (arrêté 2002-343), pendant laquelle les risques d'incendies sont élevés.

VOTRE AVIS SUR LE MASSIF DU « TERME BLANC » NOUS INTERESSE !

Dans le cadre de Natura 2000, ce site exceptionnel va bénéficier de mesures de gestion visant à préserver ses richesses. Pour les définir au mieux, nous avons besoin de connaître les usages et la fréquentation du Massif du Terme Blanc et d'identifier vos attentes. Vos réponses sont importantes, elles nous permettront d'établir un futur plan de gestion du site qui sera le plus possible en adéquation avec vos aspirations.

Nous vous invitons à remplir le questionnaire disponible sur le site : www.agglo-sophia-antipolis.fr ou au format papier sur demande téléphonique : 04.89.87.72.10.

ICILÀ D'ENVIBUS : SERVICE DE TRANSPORTS COLLECTIFS À LA DEMANDE DE LA CASA



1. Appelez
La centrale de réservation, durant les heures d'ouverture, et au plus tard deux heures avant votre départ: 0800 202 244

2. Indiquez
Le jour et l'heure à laquelle vous souhaitez partir, vos arrêts de montée et de descente.

3. Présentez-vous
A l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué et donnez votre nom ou n° d'adhérent à la montée dans le bus.

4. Voyagez
Avec un ticket « 1 Euro » (possibilité de correspondances) ou l'un des autres titres et abonnements de la gamme tarifaire envibus.

Depuis le 6 avril 2009, le réseau Envibus a mis en place un nouveau service de transport collectif permettant aux usagers de se déplacer à la demande.

Vous permet de disposer d'un service de transport souple et pratique, que vous pouvez utiliser en complément des lignes existantes sur la même zone de desserte.

L'originalité de icilà d'envibus est que les bus n'empruntent pas d'itinéraires fixes et ne respectent pas d'horaires précis.

Un(e) opérateur(rice) se charge de l'adhésion et de la réservation, de la planification des trajets afin d'offrir une solution de transport à chaque voyageur.

Un conseil pour votre confort :
Réservez votre voyage à l'avance et vous augmenterez vos chances d'avoir un horaire qui correspond au plus près de votre choix.

Pour réserver votre voyage, appelez l'opérateur(rice) du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00 et le samedi, de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h30 (sauf jours fériés) au 0800 202 244 ou n° local : 04 92 19 76 33

A partir du 4 mai 2009, la ligne 21 d'envibus est remplacée par le service icilà d'envibus.

La Navette du marché le mardi matin est remplacée par le service icilà d'envibus.

Renseignements :
www.envibus.fr
Infos Envibus: 04 89 87 72 00

icilà d'envibus
transports collectifs à la demande pour 1 euro !

SECTEUR Biot

envibus COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

icilà d'envibus
Service de transports collectifs à la demande de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

LA NAVETTE GRATUITE 2009

Cette année la Navette d'été commence à circuler au printemps !!

La Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis a répondu favorablement à la demande de la municipalité de Biot.

La circulation de la Navette 2009 a débuté le 25 avril à l'occasion de Carte Blanche aux Paysages.

La saison touristique démarrant au printemps par des week-end bien animés, il était logique d'offrir à nos commerçants, nos administrés et nos touristes un accès facilité non seulement de nos parkings au Centre historique mais aussi de nos parkings à Biot 3000 et aux Migraniers.

• Les modalités de circulation sont :
- les week-end du 25 avril au 28 juin et du 12 septembre au 27 septembre: le samedi de 10h à 21h et le dimanche de 10h à 19h.

- tous les jours du 29 juin jusqu'au 6 septembre de 10h à 23h.

Vous trouverez le circuit et les points d'arrêt sur notre site : www.biot.fr

Le circuit est celui de l'an dernier, un circuit court desservant tous les parkings au pied du village avec une fréquence toutes les 10 min.

La navette est gratuite pour l'utilisateur.

La Navette du marché le mardi matin est temporairement remplacée par le service icilà d'envibus depuis début avril jusqu'au 28 juin.

La Navette gratuite prendra le relai tout l'été.

Si vous empruntiez régulièrement la Navette gratuite du marché le mardi, faites vous connaître auprès du Service logistique de la Mairie, votre avis nous intéresse : logistique@biot.fr

NAVETTE GRATUITE BIOT VILLAGE
Un départ toutes les 10 minutes !

Fonctionnement du 25 avril au 27 septembre 2009

PARKING DES BÂCHETTES

- La Baume Services techniques
- Parking La Baume
- Village Familial Stade
- Verreries
- Biot 3000
- Ch. de la Fontanette
- Quatre Chemins
- Biot Village
- PARKING DES BÂCHETTES**

Période de fonctionnement du 25 Avril au 28 Juin et du 7 Septembre au 27 Septembre 2009
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 21h
Dimanche : de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Période de fonctionnement du 29 Juin au 6 septembre 2009
Du Lundi au Dimanche : de 10h à 13h et de 13h30 à 23h

Attention! Pas de départ à 16h et à 18h

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

GARY SIMMONS – BOUGIE DE BIOT : IL PERPÉTUE LA CRÉATION DE BOUGIES D'ART

Gary Simmons, créateur de bougies d'art



Gary Simmons, créateur de bougies d'art depuis plus de 15 ans, souhaite aujourd'hui transmettre son savoir-faire.

Cet artiste de la cire est incontestablement reconnu dans le monde de la décoration d'intérieur. Ses bougies deviennent de véritables œuvres d'art sous ses mains, prenant la forme, au gré de son imagination, de tableaux, de vases ou de sculptures.

Après s'être attaché à étendre son art avec ses trois manufactures (Londres, Jamaïque, Biot) et conquis de nombreux lieux haut de gamme de la Côte d'Azur, Gary Simmons ouvre à présent les portes de la troisième « Candle Academy » du monde, unique en France.

Désireux de partager ses connaissances et son expérience avec des jeunes talents, ce londonien, biotois de cœur, propose désormais différents cours et stages permettant de découvrir les secrets de la bougie d'art.

Avant tout destinée aux professionnels souhaitant développer leur propre manufacture, la Candle Academy concerne également les amateurs ayant envie de connaître quelques techniques de création.

Après un stage de 4 jours au sein de son atelier biotois et un an de conseil et de suivi, Gary Simmons offre la possibilité de créer une industrie de bougie d'art clé en main, en mettant à disposition le matériel nécessaire et les contacts clients.

Si vous avez un atelier « pas plus grand qu'une cuisine », un zeste de motivation et un soupçon de talent... bienvenue dans le monde des fondus de cire !

BOUGIES DE BIOT
Gary Simmons
44, rue Saint Sébastien
06410 Biot
Tel : 04 93 74 71 48
Site Internet : www.candleacademy.eu

NOUVEAU DÉPART POUR LE RESTAURANT « LE JARRIER »



Laurent Broussier, chef du restaurant du Jarrier



d'années, le Jarrier haut lieu de la gastronomie biotoise et régionale, a écrit ses lettres de noblesse sous la conduite de Christian Metral, Brigitte Guignery et dernièrement, Sébastien Broda et Pascal Picasse qui officient désormais au Grand Hôtel à Cannes. Aujourd'hui c'est Laurent Broussier, chef au parcours prestigieux, disciple de Jacques Maximin, qui reprend en main le destin de cette institution pour le plus grand plaisir des fins gourmets.

Formé, comme il se plaît à préciser à « la vieille école » auprès d'un maître d'apprentissage chef étoilé à Besançon, Laurent Broussier entame ensuite un véritable tour de France : Georges Blanc, Hôtel du Palais à Biarritz...

C'est dans les années 1990 au restaurant le Théâtre (à Nice) qu'il rencontre l'icône de la cuisine française, Jacques Maximin. Il devient ensuite chef au Fouquet's et chez Ledoyen à Paris, puis accompagne Maximin devenu l'un de ses proches amis dans son restaurant à Vence. Ces 13 dernières années Laurent Broussier pose ses valises dans l'un des 25 plus beaux palais du monde : L'Hôtel Palais Maerterlinck et dirige une équipe. Le chef en garde un excellent souvenir, mais il ambitionne aujourd'hui de travailler pour lui et d'ouvrir son propre restaurant. Exit la cuisine de palace, mais son exigence reste la même, avec un credo fort : exercer

ce métier avec passion au gré des produits et envies du moment. « Ma cuisine est une cuisine d'instinct, travaillée par rapport aux produits du jour. Tout est fait à la minute... Je souhaite conserver l'identité biotoise du restaurant et arriver à faire la cuisine que j'aime faire ». Après plusieurs semaines de travaux pour redonner le cachet nécessaire à ce nouveau départ, les salles du restaurant aux tentures de tons rouges, la baie et la terrasse ouvrant sur la campagne, sont désormais prêtes pour accueillir les convives et ravir les papilles des gastronomes.

Le chef souhaite donner une identité culinaire au restaurant autour de 3 ou 4 plats (filet d'agneau au pain d'épices, ravioli crêpes à l'orange, confit d'aubergine aux saveurs de Provence, rémoulade de Saint-Jacques) qui seront les plats de la maison. Il propose une cuisine de saison et joue sa partition avec des produits frais. Au programme de cette escale culinaire un large choix de menus.

A cours terme le restaurant proposera le menu du patron avec la fameuse selle d'agneau au pain d'épices. Idem côté vins et apéritifs : large choix tant au niveau de la contenance, de la provenance que du millésime. Si la gastronomie méditerranéenne contemporaine repose sur des bases traditionnelles, chaque chef cherche à imprimer sur son empreinte culinaire. Laurent Broussier mise « sur une cuisine honnête et authentique selon l'humeur du jour ». Il évoque déjà une mine de projets... mais, pour l'instant le défi prioritaire est sans aucun doute de faire du Jarrier une escale culinaire incontournable. Gageons que le charisme, l'enthousiasme et le talent du chef sauront conquérir et fidéliser une clientèle, ancrer durablement le Jarrier dans la vie locale et régionale.

www.lejarrier.com

Voici enfin le renouveau attendu pour cette honorable maison, fermée durant quelques mois, dont les anales se conjuguent de façon intrinsèque avec l'histoire de Biot et le parcours de chefs talentueux. Depuis une trentaine

ASSOCIATION VIVRE À SAINT PHILIPPE

« Vivre à Saint Philippe est une association altruiste fondée en l'an 2000, qui n'attend ni gloire ni reconnaissance, qui n'a pas besoin de faire savoir qui a fait quoi, mais dont l'ambition est de réussir à créer un certain confort de vie aux habitants de ce quartier, toutes générations confondues, en étant à l'écoute de leurs attentes en les réunissant à certaines occasions pour partager des moments de joie et de bonne humeur.

Cette association de quartier a pour but la mise en œuvre de toutes actions visant à l'amélioration du cadre de vie et des loisirs des habitants de Saint-Philippe dans un esprit de convivialité, d'amitié et de partage. En moins de 15 années d'existence, Saint-Philippe, devenu avec ses 2000 habitants le quartier le plus peuplé de Biot, offre une diversité de cultures exceptionnelles. De la crèche à la maternelle, puis à l'école primaire, sans oublier les écoles d'études supérieures

et professionnelles, la fréquentation est conséquente et pourtant, en dehors des heures d'activité.....rien,le néant....., c'est triste.

Pour éviter le cloisonnement, Vivre à Saint Philippe veut entretenir des liens amicaux, regrouper les gens et partager des moments agréables.

Point de départ : faire la fête.

• **Pour Halloween** : l'origine de cette fête importe peu, l'essentiel est de donner un peu de bonheur aux enfants qu'ils se déguisent et viennent chercher des bonbons. Vivre à Saint Philippe délègue quelques sorcières pour l'occasion : des chaudrons remplis de friandises et entourés de citrouilles vont remplir les sacs tendus pour éviter le mauvais sort aux gens du quartier.

• **Le Téléthon** : participation et entraide à cette cause, avec la tenue

d'un stand de ravitaillement et de réception des dons. Réconfort et encouragements aux participants.

• **Pour carnaval** : « Le grand tintamarre » de Saint-Philippe – corso carnavalesque le long de l'avenue Saint-Philippe – déguisements – musique – tintamarre – confettis et serpentins – prestation musicale sur le plateau d'évolution – Grand goûter gratuit.

• **Saint-Philippe : Fête du quartier** – pique-nique international – concours – loteries – animations diverses – invitations inter quartiers – apéro pour resserrer ou créer des liens entre les différents quartiers de la ville – moment convivial d'échanges et d'animations sympatiques.

Vivre à Saint Philippe illumine la vie du quartier avec l'aide du service municipal « liens inter-quartiers » et les cotisations des adhérents.

Du temps libre ?... Besoin d'aide ?... Offre de services ?... Des idées ? ... Nouveau ou ancien du quartier ?...

CONTACTER :

VIVRE À SAINT-PHILIPPE
Le Clos des Templiers 45, Avenue
Saint Philippe - BIOT
Téléphone : 04.93.65.48.24
Le site « Vivre à Saint-Philippe » est
en cours de réactualisation
Courriel de dépannage :
mitzi06@hotmail.fr



ART ESTHÉTIQUE FÊTE SES 20 ANS !

A cette occasion, du 2 au 6 juin, une réduction de 20% vous sera offerte sur tous les soins visage et corps, sur les produits Algotharm et la gamme bio «Traditions d'Orient». Sylvie tient particulièrement à remercier toutes ses fidèles clientes.

Du mardi au samedi
54, rue st Sébastien - Biot village
04 93 65 08 84

ECONOMIE, TOURISME

LA VILLE DE BIOT POURSUIT SES ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI



Dans le cadre de ses actions menées en faveur de l'emploi, le service du développement économique de la Ville de Biot a organisé, en partenariat avec le Pôle Emploi d'Antibes – Sophia Antipolis et la Maison de l'Emploi de la CASA, la deuxième journée pour l'emploi.

Cette séance de recrutement s'est déroulée sous forme de « job dating », un concept novateur permettant aux employeurs de s'entretenir avec un

maximum de candidats en un minimum de temps et évitant aux demandeurs d'emploi le circuit classique du CV et de la lettre de motivation.

Après avoir été formés à ce recrutement atypique le jeudi 2 avril en mairie de Biot, près de 170 candidats ont été reçus par des entreprises issues de secteurs différents.

Ainsi, 70 postes étaient à pourvoir dans les domaines de la restauration, de la grande distribution, des services

à la personne, de l'informatique et de l'armée.

À l'issue de cette journée, plusieurs candidats ont déjà été retenus ; un bilan plutôt positif, qui conforte les initiatives de partenariat entre les différents acteurs du développement économique local.

LE SALON DU GOLF 2009 : PROMESSE TENUE !

Cette année, sous le patronage du Comité Régional du Tourisme, en partenariat avec les offices de tourisme de Biot et d'Antibes et avec le Sophia Country Club Grand Hôtel Mercure, le Golf de Biot était présent sur le 3ème Salon du Golf, non seulement pour faire connaître l'offre golfique, mais aussi la destination elle-même.

La Côte d'Azur étant probablement l'une des destinations françaises les plus connues, elle est entrée dans le mythe des destinations de rêve. Elle bénéficie toujours des faveurs des estivants, qui continuent à lui manifester un intérêt plus que certain. Tous les éléments du tourisme urbain, mélangés à ceux du charme du moyen ou du haut pays, sont présents sur la Côte d'Azur pour assurer aux visiteurs des séjours éclectiques... La spécificité de la Côte d'Azur réside dans le fait que les grandes villes sont situées sur le littoral et bénéficient donc d'un cadre exceptionnel tout au long de l'année : le rivage méditerranéen, qui n'est qu'à une heure des premières stations internationales de ski. Ainsi, les visiteurs souhaitant profiter de la Côte d'Azur côté mer, pourront également s'offrir une Côte d'Azur côté montagne... Ceci fait l'exception de la Riviera !

Par ailleurs, il s'agit d'une Destination ouverte 4 saisons sur 4, tant grâce à ses habitants qu'au développement du tourisme individuel et d'affaires. Ces principaux atouts s'activent autour des hébergements de qualité et de charme, du shopping, de la gastronomie, des casinos, SPA, ou encore des marchés... et bien sûr des golfs. Avec 14 golfs (dont 3 neuf trous) et près de 11.000 licenciés, le Golf est le 5ème sport pratiqué dans les Alpes-Maritimes. De plus, les propositions culturelles de la Côte sont multiples : muséales, artistiques, architecturales, événementielles... Elles restent des

préoccupations importantes pour les estivants et c'est ce message que nous avons souhaité faire passer.

Ce 3ème salon du Golf a donc réuni plus de 50.000 amateurs de golfs, qui se sont bousculés dans les allées du Hall 3 de la Porte de Versailles à Paris.

Cette année, 250 exposants ont répondu à l'appel pour le plus grand bonheur des passionnés de la petite balle blanche.

Les golfeurs avertis et les amateurs se sont retrouvés pour partager leur passion commune. Près de 500 personnes se sont pressées sur le stand « Golf de Biot Riviera Côte d'Azur – Sophia Country Club » pour recueillir des informations ou pour participer aux 2 tombolas quotidiennes où de nombreux week-ends touristiques et golfs étaient à gagner.

ELIFLEUR EXCELLE DANS LA PRODUCTION DU LYS



Gérard Blanc dans ses serres



C'est en parcourant le chemin des Soullières que l'on peut découvrir les 2,5 hectares où se dressent les serres d'Elifleur. Un jardin presque secret qui abrite une exploitation familiale leader sur le marché français dans la production de lys.

L'histoire d'Elifleur est celle d'une famille, la famille Blanc qui débute son activité agricole dans les années 60 notamment par la bouture d'œillet. Cette culture qui nécessite beaucoup de main d'œuvre sera quelques années plus tard abandonnée au profit de la production de fleurs coupées : freesia, gerbéra, iris, lys... Ce n'est

qu'en 1982 que la production bascule à 100 % en faveur du lys.

Pourquoi le lys ? Tout simplement parce que le climat de la Côte d'Azur est un climat idéal, de plus cette culture nécessite peu de main d'œuvre. Mais, c'est sans aucun doute un savoir-faire indéniable qui a permis à Elifleur de construire sa réussite pour devenir aujourd'hui le leader français dans la culture du lys.

• Une entreprise Biotoise leader sur le marché du lys

Avec une production de 2,5 millions de fleurs produites et 6 millions de

bulbes commercialisés, Elifleur devance largement ses concurrents. En effet, la société Biotoise négocie 30 % des bulbes de lys plantés en France.

Il faut préciser que ces dernières années, le lys est devenu l'une des fleurs préférées des français et la 5ème fleur vendue en Europe. « Le lys présente beaucoup de qualités ainsi qu'une très bonne tenue en vase. Il existe différentes variétés ce qui rend le fleur plus attractive. Il y a 3 grandes familles de lys, les orientaux qui sont de grosses fleurs au parfum fort, les longiflorum en forme de trompette de couleur blanche, les lys asiatiques à dominante jaune, orange, rouge ou blanc. Le lys possède aussi certaines propriétés cicatrisantes... » Gérard Blanc passionné par son métier ne tarit pas d'éloges sur les qualités du lys. Sa production locale compose une véritable symphonie de fleurs expédiées sur toute la France mais aussi à l'étranger et plus particulièrement en Suisse (environ 20%). Le reste de la production est diffusée au MIN à Nice et chez les fleuristes locaux.

Afin de rénover les serres, de baisser les coûts de production mais aussi, avec la ferme volonté de continuer à améliorer la qualité des fleurs, Gérard Blanc et son épouse vont investir sur deux ans près de 300.000 euros. Un nouveau challenge pour cette entreprise Biotoise qui cultive aussi l'esprit de famille. En effet, comme pour mieux veiller sur l'exploitation, les employés logent sur place. Ils cultivent à leur manière leur jardin secret : un potager qui domine la Brague et qui offre généreusement en toute simplicité l'occasion de savourer les légumes cultivés juste derrière les serres de l'exploitation.

LES « LUNDIS DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE »

La transmission d'entreprise est aujourd'hui un enjeu économique majeur pour la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis. En effet, en raison du « papy-boom », de nombreux chefs d'entreprises vont partir à la retraite dans les années à venir.

Ainsi, deux possibilités s'offrent à eux : la fermeture de leur entreprise ou la reprise par un tiers.

C'est avec l'objectif d'augmenter le nombre de reprises et donc de maintenir le tissu économique du territoire que la Maison de l'emploi de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, le RSI (Régime Social

des Indépendants), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Alpes Maritimes et la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur ont lancé les « Lundis de la Transmission d'Entreprise ».

Cette année, quatre journées de sensibilisation pour environ 80 chefs d'entreprises sont prévues.



Stand de Biot du 3ème Salon du Golf

BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS

40 ANS DE SOPHIA ANTIPOLIS : L'HISTOIRE D'UN SUCCÈS

La technopole Sophia Antipolis fête cette année ses 40 ans d'existence. Véritable modèle de réussite, elle est aujourd'hui encore, la plus importante technopole d'Europe. A la pointe dans de nombreux domaines d'activités tels que les NTIC, la chimie fine, les biotechnologies. Sophia Antipolis constitue le poumon économique de la région.

Conçu et commercialisé en 1969 par un GIE à but non lucratif, le programme de création du parc scientifique s'est étendu grâce à la volonté affirmée des forces vives du département des Alpes-Maritimes, de l'Etat, de la Région PACA ainsi que des cinq premières communes (Biot, Valbonne, Mougins, Vallauris et Antibes) rejointes par la suite par Villeneuve-Loubet, La Colle-sur-Loup, Opio, Roquefort-les-Pins. Le Parc s'est développé de façon continue depuis plus de 30 ans. Il abrite aujourd'hui 1.400 entreprises et plus de 30.000 emplois, ce qui représente 50 % du PIB du département des Alpes-Maritimes.

Etudiants, chercheurs, cadres, salariés de nombreuses nationalités se côtoient chaque jour dans un environnement privilégié au cœur des parcs naturels de la Valmasque et de la Brague.

L'animation scientifique et culturelle du parc est assurée par la Fondation Sophia Antipolis, fondation de recherche abritante. Créée en 1984 par Pierre Laffitte, déclarée d'utilité publique, la Fondation remplit une mission fondamentale sur le site. Son objectif est de faciliter échanges et réflexions prospectives, aux niveaux français, européen et international, dans les domaines de la science, de l'industrie et de la culture.

La Fondation s'attache à lancer et confronter des idées en ouvrant de nouveaux champs de réflexion via l'organisation de colloques, de séminaires, de petits-déjeuners à thème. Elle s'est positionnée solidement en Europe sur tout ce qui touche la politique des clusters et l'internationalisation des pôles de compétitivité. En mars dernier, Pierre Laffitte a d'ailleurs été nommé par la Commission Européenne, Président Honoraire du Groupe Européen de Politique des Clusters. Ce groupe a pour objectif de soutenir une coopération internationale des clusters au niveau européen et de faciliter l'émergence de nouveaux clusters.

Pour fêter les 40 ans de Sophia Antipolis la fondation joue un rôle de catalyseur pour développer une

politique d'animation centrée sur les échanges, la multi culturalité et la convivialité. Concours vidéo, colloques scientifiques, expositions, rencontres, concerts, spectacles de rue... l'objectif est de rassembler, de fédérer et de rendre hommage à l'esprit pionnier qui anime toujours Sophia Antipolis. Jusqu'à la fin de l'année, différentes manifestations sont prévues et seront labellisées dans le cadre de cet anniversaire qui fait date dans l'histoire de la technopole.

Retrouvez tous les informations sur www.sophia-antipolis.org

Communication :
Annie Ovigny : 04 93 65 28 14 /
ovigny@sophia-antipolis.org

40
1969 la joie de connaître le bonheur d'innover
40 ans - years
Sophia Antipolis

LA TECHNOPOLE SE DOTE D'UN URBANISME « NOUVELLE GÉNÉRATION »

C'est en mars dernier au MIPIM à Cannes en présence du Ministre en charge de la mise en œuvre du Plan de Relance Patrick Devedjan, que la Côte d'Azur a présenté aux professionnels de l'immobilier du monde entier, les projets phares du territoire : OIN* Eco Vallée dans la plaine du Var, Technopolis à Cagnes, Saint-Philippe II à Sophia.

*Opération d'Intérêt National

A cette occasion, les élus de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA), le Conseil Général des Alpes-Maritimes et le SYMISA (Syndicat Mixte Sophia Antipolis) ont dévoilé la nouvelle stratégie de développement de la technopole avec deux projets majeurs, qui seront réalisés sur le territoire communal.

Le nouveau schéma d'urbanisme vise à dynamiser la technopole avec la rénovation des centres de vie existants,

la conception d'ensembles mixtes bureaux/logements, la création du nouveau quartier Saint-Philippe et le lancement d'un réseau de transports en site propre.

Un développement raisonné, respectueux du cadre de vie, avec des programmes qui répondent aux recommandations du Grenelle de l'environnement sur le Développement durable.

Biot est le témoin privilégié de cette nouvelle politique d'aménagement du territoire, puisque la commune accueille deux projets ambitieux et remarquables du point de vue architectural : le nouveau quartier Saint-Philippe (Espace Saint-Philippe), auquel sera adossé le campus STIC.

• SAINT-PHILIPPE II : UN NOUVEAU QUARTIER À BIOT SOPHIA ANTIPOLIS

Avec la création du nouveau quartier Saint-Philippe, notre commune et la technopole se dotent d'un nouveau cœur d'activités. Ce centre de vie (10.596 m²) réalisé par Kaufman & Broad comprendra 35 logements dont 17 logements sociaux, 410 m² de surface de vente dédiée aux commerces de proximité (boulangerie, épicerie fine, cordonnier clef-minute, téléphonie mobile, laverie automatique, une banque, une agence immobilière, un assureur, 5 restaurants) ; un supermarché de 1800 m² de surface de vente comprenant un espace culturel multimédia et un point presse, des bureaux ainsi que de nombreuses places de parking, en extérieur et souterrain.

Cet espace de vie et les locaux seront inaugurés courant juin. Côté services publics, les biotois pourront bénéficier de services de proximité, avec l'ouverture d'une mairie annexe (prévue printemps 2010) : Etat-Civil, Police Municipale, Salle polyvalente, antenne du Guichet Unique.

Le projet global d'aménagement qui devrait être finalisé en 2012, permettra à Sophia Antipolis de disposer d'une offre conforme aux attentes des grandes entreprises françaises et internationales, très attentives à ce que leur implantation reflète leur engagement dans le Développement durable.



Le MIPIM a été l'occasion pour le Maire de présenter l'Espace Saint-Philippe



L'Espace Saint-Philippe : un nouveau quartier à Biot

© Cabinet d'architecture paysagère Jean-Louis Durochat

PROJET DE CONSTRUCTION DE BUREAUX ET LOGEMENTS POUR ÉTUDIANTS ET CHERCHEURS

Après une phase de développement extensif et une croissance accélérée, Sophia Antipolis entre à présent dans une période de croissance maîtrisée tant sur le plan de la qualité qu'en matière de préservation des ressources et d'économie de l'espace. Ainsi, le SYMISA a décidé de rechercher des modèles de développement qui soient plus compatibles avec les nouvelles recommandations issues du Grenelle de l'environnement.

Dans ce contexte, un concours a été lancé fin mai 2008 pour la réalisation d'une opération mixte « bureaux et logements pour étudiants et chercheurs » sur un terrain de 4 Ha au cœur de la ZAC Saint Philippe 2 situé sur notre commune où doivent s'ouvrir prochainement comme précisé plus haut un nouveau Centre de Vie et le futur Campus STIC.

• UNE OFFRE DE PRODUITS DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le SYMISA a souhaité faire de cette opération une référence en matière de démarche environnementale conduisant à réduire les impacts sur l'environnement. L'objectif est de constituer une offre de produits innovants tant sur le plan architectural que dans le domaine de la qualité environnementale. Il vise ainsi à mettre en œuvre de nouvelles pratiques en matière de construction dont les priorités affichées sont :

- Limiter la consommation d'énergie des bâtiments par une conception basse consommation et l'utilisation d'énergies renouvelables
- Apporter une réflexion spécifique sur la qualité environnementale des matériaux
- Assurer le confort d'usage des bâtiments

- Recourir aux énergies renouvelables locales pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Alors que tous les programmes immobiliers doivent se conformer aux normes environnementales définies par le Grenelle de l'Environnement en matière de performance énergétique d'ici 2012, la réalisation de cette opération mixte va apporter dès le début des travaux en 2010, les prémices d'une logique nouvelle en matière de développement durable.

• PROGRAMME 12 000 M² SHON DE BUREAUX

8 000 m² environ de logements (200 à 250 chambres et logements), groupés autour de lieux de vie et services.



© Architectes : Nicolas Michelin & Associés / Georges Dikansky
Maître d'ouvrage : Bouygues immobilier

LE CAMPUS DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Budget : 76 M€
Terrain : 14 hectares
Shon : 20 500 m² SHON à construire
au cœur des bâtiments existants
Travaux : septembre 2009
Architecte : Jean-Michel Wilmotte & Associés

Le campus STIC constitue l'un des projets phares de la technopole, offrant aux industriels, non seulement un exceptionnel vivier de compétences, mais aussi une approche collaborative en matière de recherche. Par ailleurs, la mise en place d'une véritable chaîne de l'innovation reliant les laboratoires, les incubateurs, les

pépinières d'entreprises, les apporteurs de fonds, se fera au service des créateurs d'entreprises dans les domaines des TIC, de la Santé et de l'Environnement, secteurs d'excellence de la Côte d'Azur.



© Architecte : Jean-Michel Wilmotte & Associés
Maître d'ouvrage : Conseil Général des Alpes-Maritimes

LE CLUB DES DIRIGEANTS DE SOPHIA ANTIPOLIS, PARTENAIRE DES ENTREPRISES ET « PROMOTEUR D'IDÉES »



Frédéric Fourquin

Sophia Antipolis est une terre d'innovation technologique qui fédère un nombre important d'acteurs. Outre la promotion de ce territoire, le Club des Dirigeants représente les actifs de Sophia Antipolis et les entreprises du Parc pour influencer les décisions publiques en étant l'interlocuteur incontournable des institutions de la région.

Défini par son président Frédéric Fourquin comme « un formidable levier politico économique pour Sophia Antipolis », le Club des Dirigeants participe chaque jour à l'élaboration d'un environnement économique attractif.

Référence des technopoles et des parcs scientifiques, la réussite de Sophia Antipolis a été insufflée par la création d'un modèle de développement économique et de recherche dans un cadre naturel unique et multiculturel. Ce pôle d'excellence high-tech européen, fort de ses 40 années d'existence a été marqué par l'explosion de l'Internet et des télécommunications. Initié par le sénateur Pierre Laffite, le Parc doit aujourd'hui répondre à de nouveaux enjeux de développement socio économiques, environnementaux et technologiques dans un contexte concurrentiel.

Afin de palier à de nombreux facteurs qui pourraient devenir des handicaps pour la croissance future du Parc, la communauté des dirigeants de Sophia Antipolis a identifié certaines améliorations souhaitables en terme de services. Plusieurs solutions peuvent être apportées en matière

d'infrastructures, de recherche et développement, d'enseignement et de création d'entreprises, le fruit de nombreuses études et réflexions proposées par le Club des Dirigeants préfigurant la nouvelle physionomie du Parc sophilopolitain.

C'est à travers le caractère unique du site de Sophia Antipolis que le Club des Dirigeants trouve sa raison d'être. Créée en 1989, cette association loi 1901 regroupe 61 membres adhérents, nécessairement dirigeants d'entreprises au sein du Parc. Regroupé dans le but d'insuffler de nouvelles idées et de répondre à certaines problématiques, le Club cible ses actions autour de la préservation et de la transmission de la culture sophilopolitaine et contribue au développement de l'attractivité du site.

Afin d'avancer sur certains sujets, le Club des Dirigeants a initié dans ce contexte plusieurs commissions dont la vocation est de rapprocher les acteurs du monde de l'entreprise. Des commissions « Enseignement Formation », « Sécurité Hygiène Environnement », « Technologie & Environnement », « Transport PDIE (Plan de Déplacement Interentreprises de la zone de Sophia Antipolis) » émanent des réflexions sur l'évolution d'un enseignement, d'une législation, le développement de programmes, la promotion des activités, le maintien des relations entre acteurs ou disciplines... Parallèlement, les " Jeux de Sophia-Antipolis " perpétuent les échanges sophilopolitains avec une série de rencontres

sportives, bonne humeur de rigueur, pour les étudiants, les salariés, les chercheurs et les représentants des entreprises du Parc.

Parmi ces commissions, le « Comité Sophia Vision » est une démarche participative associant les entreprises et établissements de la technopole ainsi que l'ensemble des structures associatives et publiques ayant un effet de levier sur le développement du territoire et de ses filières. Ce comité a eu pour objectif de définir un projet de développement du territoire en phase avec les ambitions des entreprises dans une optique de croissance internationale. Il reflète une nouvelle façon de piloter la technopole et définit une stratégie de développement des activités et des emplois sur le Parc à horizon 2020. « Sophia Vision » est une initiative qui devient majeure pour Sophia Antipolis : réfléchir sur l'avenir et relancer la filière de l'innovation, créer des pépinières et des incubateurs, vivre et tout simplement travailler autrement.

Pour promouvoir l'image du Parc et impulser des projets qui seront réalisés par les acteurs concernés, les membres du Club des Dirigeants apportent leur savoir, leurs compétences, leur expertise. Ils sont force de propositions et s'engagent sur le long terme pour participer activement au devenir de Sophia Antipolis.

Avec une présence active sur toutes les thématiques, le Club des Dirigeants de Sophia Antipolis œuvre à pérenniser et à développer l'attractivité de la technopole. Il initie depuis vingt ans des projets à travers un groupe de travail pour faire évoluer le Parc.

Le Club est avant tout un espace de partage et de rencontre entre actifs et dirigeants d'entreprise, proposant des actions de développement économique en synergie avec la culture propre au site. Poursuivant le travail engagé par Jacques Mariacci, Frédéric Fourquin, entend bien conduire le Club comme un partenaire dynamique aux côtés des entreprises et des collectivités.

CLUB DES DIRIGEANTS DE SOPHIA ANTIPOLIS
info@cdsophia.com

TRIBUNE LIBRE

« Notre programme n'aura pas d'impacts sur la fiscalité locale » écrivait M. Dermit candidat, mais il augmente les taxes brutalement alors que les « caisses sont pleines ». Le budget 2009 de la municipalité est un renoncement incroyable aux promesses électorales.

L'excédent de 2.763.395 €, fin 2008, est disponible pour 2009. Inutile d'augmenter les impôts maintenant, d'autant plus que les travaux prévus ne pourront pas être tous réalisés cette année.

À cette hausse s'ajoutent les augmentations de prix des activités des

jeunes malgré les protestations des familles (garderie, études du soir, mercredi, vacances, ..). Tout est fait pour décourager l'un des parents de travailler. Mieux vaut peut-être les femmes à la maison qu'une vraie politique communale de l'enfance.

Même régime pour le CCAS dont les thés dansants sont maintenant payants... mais où va-t-on ?

Le Maire dit que la commune doit être gérée comme une entreprise. Pas d'accord, car si elle doit être aussi efficace qu'une entreprise, elle doit avant tout aider tous ses citoyens

à vivre le mieux possible ensemble.

Où est donc passée l'« écoute » que le Maire promettait ?

Mme l'adjointe au budget l'a dit « Nous n'avons pas la même politique »

Cela ne fait plus aucun doute.

F.X. Boucand
www.mieuxvivrebiot.fr

En effet, nous n'avons pas la même politique.

Nous mettons en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus : gérer la Commune comme une Entreprise, assurer la sécurité des personnes et des biens (PPRIF, inondations, vidéosurveillance), réaliser des parkings, rénover les voiries, sécuriser les cheminements piétons, étendre le réseau d'assainissement, accueillir nos enfants pendant les grèves, créer un jardin d'enfants à Saint-Philippe, appliquer la norme handicap, avoir une politique des sports avec la mise en

place d'infrastructures, installer des réseaux d'aide à l'emploi, développer les relations avec les administrés, faire rayonner Biot par des événements de qualité...

Oui, nous tenons nos engagements : ces projets sont inscrits au budget 2009. Les charges de fonctionnement, stabilisées par rapport à 2008, intègrent même la baisse de la masse salariale.

Vous parlez d'augmentation de taxes M. Boucand, auriez-vous perdu la mémoire ? Rappelez-vous à votre

arrivée : 78,40% d'augmentation pour les taxes foncières sur les propriétés bâties.

Nous, nous misons sur le Biot de demain. Oui, nous sommes fiers de participer au plan de relance dans cette période économique délicate en soutenant nos entreprises et l'emploi, avec plus de 6 millions d'Euros d'investissements.

Nicole Petrelli
Adjointe aux finances



SPORTS EN FÊTE



LES TIREURS BIOTOIS SE DISTINGUENT

Aux derniers championnats régionaux, les 14 et 15 février derniers, les tireurs biotois du tir Club d'Antibes se sont distingués :

- Anthony Segur, vice champion départemental et champion régional, qualifié aux championnats de France (tir à la carabine 10 mètres, catégorie cadet garçon)
- Laura Pavan, championne régionale

qualifiée aux championnats de France (tir à la carabine 10 mètres, catégorie junior fille)

- Mandy Mege, 4^{ème} au championnat départemental et 3^{ème} au championnat régional qualifiée aux championnats de France (tir au pistolet 10 mètres, catégorie dame 1)
- Anthony Segur, champion régional et départemental (tir arbalète Sield

10 mètres)

- Clément Mege, champion départemental et régional (tir arbalète Sield 10 mètres)
- Mandy Mege, 3^{ème} aux championnats départementaux et 4^{ème} en régional (tir arbalète Sield 10 mètres)
- Michel Pavan, 5^{ème} aux championnats départemental et régional (tir arbalète Sield 10 mètres)

COURS ET STAGES DE HATHA YOGA
Prenez ce moment pour vous !

“ Découvrez un Art de vivre : se détendre, savoir respirer, retrouver souplesse, tonicité musculaire et ligne, améliorer sa mémoire sa concentration, gérer son stress... C'est possible grâce au HathaYoga Traditionnel, une discipline Dynamique enseignée depuis plus de 2000 ans !
Les Lundis et Jeudis : 12h30 -13h30 /
Mardi et Vendredi : 10h00- 11h00
Séance Découverte Offerte.



CONTACTEZ :
Magali Morali au 06 83 81 10 01
Professeur diplômé de la fédération Française.

A NOTER : Stage et cérémonie du Thé Le 13 et 14 Juin aux Iles de Lérins.
Départ de Cannes le samedi à 13h30 et Retour le Dimanche à 17H30.

YOGA – CORPS, ESPRIT, RESPIRATION : AVEC LE CHANT DU CORPS
Dans le Dojo Biotois, le mercredi de 12h30 à 13h30

“ La pratique régulière du Yoga permet de se sentir en harmonie avec son corps, de ressentir les différentes énergies en débloquent les tensions, de mieux gérer sa santé d'une manière globale. Autant qu'une discipline, le Yoga est une philosophie dont le premier acte est le réapprentissage de la Respiration.
Le Yoga amène un bien-être sur le plan physique, mental et spirituel.

Nous proposons une pratique simple mais transformatrice :

- Hatha Yoga (pratique des âsanas : posture)
- Pranayama (développement vital et respiratoire)
- Kundalini (réveil de la conscience corporelle)
- Relaxation associée à la respiration pour retrouver le calme et la paix de la nature profonde de chacun.

Le Yoga est enseigné par Anne , diplômée de l'UOY (Université Occidentale de Yoga et disciplines associées), qui offre la double influence du Yoga de

l'Inde du Nord (Rishikesh) et du Yantra Yoga de l'école tibétaine Dzog-Chenn.

Nous pratiquons parfois à l'extérieur comme pour la pratique du bâton (initiation Gi Gong) et nous organisons également des ateliers « de yoga du son » qui permettent d'allonger le souffle et de découvrir de nouvelles sensations.

Notre stage d'approfondissement aura lieu aux Iles de Lérins le week-end du 16 au 17 mai : un moment intense de pratiques, d'échanges, de partages et de joies. Un pique-nique convivial est prévu le vendredi 19 juin vers 19h, le lieu reste encore à définir.

Venez nombreux nous rencontrer le samedi 27 juin à la manifestation « sports en fête » au stade Pierre Bel. L'Association Le Chant du Corps donne aussi des cours de Yoga au Rouret et à Châteauneuf de Grasse.

Site : <http://lechantducorps.free.fr>
Email : <http://lechantducorps.free.fr>
Contact : Anne au 09 54 43 48 22



LE TAEKWONDO BIOT DOJANG : UNE ÉCOLE DE CHAMPIONS !



Mais Philéas n'est pas le seul à avoir été retenu par la fédération : Laura Ribeiro vice championne de France 2009, Championne de France 2006 et médaille de bronze 2008, a elle aussi effectué le stage des dernières sélections ; elle reste encore en course à coté de son éternel rival. Conscient des énormes capacités de Laura, les sélectionneurs nationaux n'arrivent toujours pas à se décider entre les deux combattantes. Le dénouement se fera sans doute après une grande compétition internationale en Autriche le mois prochain. Elle y participera de toute façon, soit avec le pôle France soit avec le club.

A ce championnat de France nous félicitons aussi Eléonore Fox qui, après 3 ans d'absence, nous revient en remportant une magnifique médaille de bronze

Nous n'oublierons pas nos vices champions de France Pierre Cassino en espoir - de 58 kilos et Charlène Huard en senior universitaire - de 63 kilos.

Depuis sa création en 2000, l'école totalise 24 titres de champions de France et une médaille de bronze au championnat du Monde des pays francophone.

De plus, la saison n'est pas terminée et il y a fort à parier que les 5 sélectionnés pour les championnats de France benjamins / minimes se feront aussi remarquer comme leurs aînés.

plus de 65 kilos en survolant littéralement sa catégorie. En Taekwondo les combats sont gagnés soit par KO soit aux points et pour éviter les dangers dus à un écart de niveau trop manifeste entre les combattants, les combats sont arrêtés dès qu'un des adversaires totalise plus de 7 points d'avance sur son rival

Ce fut le cas pour Phileas qui, des huitièmes jusqu'à la finale, a éliminé tous ses adversaires au premier round par des 7 à 0 ou 8 à 1 au bout de 30 secondes de combat en moyenne. Cette supériorité sans appel lui a valu d'être sélectionné pour les championnats d'Europe ; il a confirmé cette sélection en dominant le stage organisé pour ce fait par l'équipe de France le weekend dernier.

« Comme chaque année le taekwondo Biot Dojang apporte à la ville son lot de champions et vice champions de France

La saison n'est pas finie mais il est bon de féliciter nos médaillés

En cadets, Phileas Pasqualini déjà champion de France 2006 et 2007 est devenu champion de France 2009 des

DOJO BIOTOIS

« Le premier déplacement des jeunes judokas biotois s'est déroulé à Vallauris au profit de l'Enfance handicapée.

Parmi les 800 enfants présents il faut citer les médailles d'or de

Thelma MEYER RACHNER et de Émile BUTZBACK, le bronze pour Soren COMBET et Alban N'GUYEN.

Au mois de mars dernier, à Cannes, avait lieu le deuxième challenge benjamins avec une médaille d'or

pour Lucas GIRAUDO en moins de 50 kg et une médaille de bronze pour Maxime PIONNAT en moins de 34 kg.

Un grand bravo à tous.

OPEN INTERNATIONAL PACA 2009 DE TAEKWONDO

« Pendant que nos retenus pour les sélections aux championnats d'Europe Phileas Pasqualini et Laura Ribeiro faisaient leurs preuves à Lille pour le dernier stage de préparation, le reste de l'équipe se rendait à l'incontournable OPEN PACA. Avec 500 inscrits, de Benjamins à Seniors, représentant les 60 équipes venues des différentes régions de France et du territoire Provence Alpes Côte d'Azur, les combats se sont enchaînés à un rythme endiablé durant toute cette journée sur 5 aires de combats et cette année, même la lointaine Guadeloupe avait fait le déplacement laissant le soin du coaching à ... Pierre Caléca

« Cette compétition me tient à cœur car elle accueille toutes les catégories, des benjamins aux seniors (juniors/seniors en catégories olympiques soit tous les 10 kilos). Ainsi, les petits (8 ans) font les déplacements avec les plus grands (seniors de 17 à 29 ans). Vous connaissez l'ambiance qui règne à l'école ; les petits admirent leurs aînés et les grands conseillent

et encouragent les petits »

Forte de cette ambiance et depuis la création de cette rencontre, l'école se classe toujours sur le podium par équipe, devant des délégations nationales ou régionales.

Cette année encore nous faisons le plein de médailles :

- Médailles d'or : Anaïs Ribeiro, Camille Steitz, Evan Doucet, Keven Pedemonte

- Médailles d'argent : Chloe Giraud, Clement Debras, Jean Pasqualini, Julia Iréne

- Médailles de bronze : Eléonore Fox, Logan Lahouse, Manon Doucet, Pierre Cassino .

Soit douze podiums sur 15 combattants. Seuls Alexandre Gianelli (sélectionné aux championnats de France 2009), Amandine Massi (double médaillé de bronze aux championnats de France) et Camille Maria (sélectionnée championnat de France 2009), ont fait un beau parcours mais n'ont pu accéder au podium.

Grâce à toutes ces médailles, l'école de Biot se classe 2^{ème} par équipes. Belle prestation, sachant que plusieurs de nos habitués champions étaient absents.

« Je suis extrêmement satisfait de tous mes élèves, de leur combativité sur les aires et de leurs tenues autour. Nous montrons qu'outre des combattants, nous sommes des martialistes respectueux et honorables. Nombres de nos champions confirmés étaient absents et nous montons tout de même pour la troisième fois sur le podium par club, montrant ainsi que toute l'école avance ensemble, la relève est la !! » déclare fièrement le professeur de l'école. Cette seconde place de l'école à une médaille du premier, la délégation Languedoc-Roussillon, confirme notre domination sur la région PACA.

La saison n'est pas finie et nous réserve encore bien des joies, car deux championnats de France sont à suivre, deux opens internationaux et les championnats d'Europe.

LES SORTIES DU BAC RANDO

« Après notre week-end raquettes à Estenc, une rando au Mont Cima près d'Aspremont où la neige étant plus que jamais présente, nous sommes allés à nouveau « raquetter » au col de Bleine (1439m).

Le 15 Mars, le 11^{ème} critérium du club, s'est déroulé à merveille, sous un ciel clément. 270 randonneurs, clubs ou simples marcheurs, se sont élancés sur les 3 circuits proposés, 15, 25, 35 kms au départ du parking de la Baume.

Sur les parcours étaient prévus pointages, petit déjeuner, boissons, ravitaillement. A l'arrivée Place aux Arcades, un diplôme du marcheur était remis à chaque participant, les 2 plus jeunes enfants de 5 et 6 ans ont reçu une médaille pour leur performance.

Mr Roig, conseiller municipal délégué aux sports représentant Mr Le Maire et Mr Anastie, nous ont fait l'honneur de leur présence pour le pot de l'amitié et le tirage de la tombola.

Un grand merci aux verreries du Val de Pomme, du Château, Farinelli, Guyot, le Café de la Poste, la galerie Monmiron, le Transat à Antibes et le magasin Chullanka pour leurs nombreux lots. Remerciements à la commune de Biot et ses services pour leur précieuse aide.

Renseignements: 04 93 74 32 64.
Site Internet: <http://biot.rando.free.fr>



LA BOULE AMICALE BIOTOISE 2009 : une année qui promet !

“ Au plan départemental : Mieux qu'en 2008 ?

Le pari est lancé ! Après la brillante réussite de nos joueurs dans les concours fédéraux et leur réussite en coupe de France, les « ambassadeurs » de la BAB ont aligné les performances. Dans des concours réunissant plus de 80 équipes, ils ont atteint à plusieurs reprises les participations au 1/8ème et ¼ de finale : à citer Ballatore, Cassella, Esposito, Gilio, Macri, Melloni, Reichardt père et fils, souhaitons leur de poursuivre leur récolte de points pour encore améliorer le classement de notre club.

Au plan local :

Les concours du samedi ont connu une forte participation, qu'il s'agisse de partie en doublette, en tripléte, à la mêlée ou à l'arrangée. Ce sont plus de 60 joueurs qui se sont affrontés dans une ambiance sportive et conviviale.

Citons en particulier le concours sponsorisé par nos amis boulistes, H. Bessone, M. Franzetti, G. Remy.

Impossible de nommer ici les vainqueurs et finalistes de toutes les manifestations du club.

Les lauriers ont été en effet très partagés. Th Cassella en a gagné

deux, A Esposito a été une fois premier et second, ainsi que P Pellegrino, E et C Cirri. JC Calleri a hérité 3 fois de la 2^{ème} place et 16 joueurs en ont remporté un.

Nul ne doute qu'avec les beaux jours revenus, des records de participation tomberont à la BAB et que son classement départemental sera amélioré. ”



ETAT-CIVIL

ÉLECTIONS EUROPÉENNES: DIMANCHE 7 JUIN 2009



Les prochaines élections européennes se dérouleront le samedi 6 juin en Polynésie Française, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy, dans les départements des Antilles, de la Guyane et le dimanche 7 juin dans le reste du territoire national.

Les électeurs choisiront pour la France les 72 députés qui les représenteront pendant 5 ans au Parlement européen. Les députés étant répartis entre 8 régions électorales : Est (9), Ile-de-France (13), Massif central-Centre (5),

Nord-Ouest (10), Ouest (9), Outre-mer (3), Sud-Est (13) et Sud-Ouest (10). Pour voter en France, il est nécessaire d'être citoyen de l'Union européenne (UE), âgé de 18 ans, domicilié ou résident de longue durée en France (disposant de la plénitude du droit de vote dans son pays d'origine) et être inscrit sur les listes électorales. A noter que les citoyens de l'UE doivent choisir pour les élections européennes le pays dans lequel ils souhaitent exercer leur droit de vote, un citoyen communautaire ne

pouvant voter plus d'une fois pour un même scrutin pour l'élection au Parlement européen.

Du jeudi 4 au dimanche 7 juin 2009, 736 députés au total seront élus pour représenter les 27 États membres de l'UE. Les premières estimations seront disponibles dès le dimanche 7 juin, à 20 heures, les résultats définitifs ne seront connus que le lundi 8 juin, à midi.

Source : www.service-public.fr

CARNET

NAISSANCES

JACQUIN Capucine

14 janvier 2009

DEGIOANNI Elena

28 janvier 2009

AUBRY Jean

15 février 2009

JOURDAN Milan

4 mars 2009

CANAC Raphaël

16 mars 2009

DÉCÈS

Madame Elise CORRADI veuve

Eugène FRANCESCHI

décédée le 13 février 2009

Monsieur Gérard LOCQUENEUX

décédé le 17 mars 2009

François PASTOR, sa famille et ses amis biotois adressent une pensée particulière à l'occasion des 1 an de son décès à Marius PASTOR.



NOUVEAU À BIOT

DOG@HOME: LA BEAUTÉ DE VOTRE FIDÈLE COMPAGNON À DOMICILE !



Toutou est malade en voiture ; Minou ne veut pas rentrer dans sa cage de transport... Ne vous déplacez plus !
Vanessa propose de toiletter votre animal à domicile. Tonte, coupe, démêlage, beauté des ongles et des oreilles de vos chiens et chats.

Tel : 06 20 32 61 47

Email :
vanessa@toilettageadomicile.com

Site Internet :
www.toilettageadomicile.com



SERVICE PROTECTION SECURITY : LES PROFESSIONNELS DE VOTRE SÉCURITÉ

Philippe Deval, agent de sécurité depuis près de 20 ans, propose ses services en matière de gardiennage physique et de surveillance 24h sur 24h, 7 jours sur 7.

Ayant assuré la protection de hauts lieux tels que le Sénat ou le Palais

du Luxembourg, Monsieur Deval, dirigeant de la société Service Protection Security, assurera avec professionnalisme, la sécurité de multiples établissements (entrepôt, commerce, banque, port, musée, galerie marchande...)

SERVICE PROTECTION SECURITY
Philippe Deval
04 89 68 63 33
sps.security@live.fr

LA TRACE DU PASSÉ : SPÉCIALISTE DU FILM SOUVENIR



Bruno Lecouf



« La Trace du Passé » est une nouvelle entreprise biotoise spécialisée dans le film du souvenir. Elle propose aux particuliers et aux entreprises de réaliser des vidéos telles que biographies, reportages et documentaires.

Pour les particuliers, elle propose notamment de créer un lien intergénérationnel en créant un film qui restera dans la mémoire familiale. En travaillant à vos côtés, elle réalise des interviews, récolte vos photos d'époque et vos films VHS. Une fois toutes les sources collectées, « La Trace du Passé » se charge de la réalisation. Elle met en scène, produit, fait des montages photo avec de la musique, commente l'histoire de vos photos, et enfin vous livre votre film sur un DVD ou une clef USB.

POUR CONTACTER L'ENTREPRISE :
<http://latracedupasse.unblog.fr/>
ou 06 71 74 06 84

ELÉANE STUDIO, LA BEAUTÉ DE VOS ONGLES À DOMICILE

Être belle jusqu'au bout des ongles en ce début de printemps.
Anne Deneffe, ancienne assistante de direction, propose depuis février dernier des séances de mise en beauté de vos ongles à domicile, ainsi que des spas pour vos mains et vos pieds.

En résine ou en gel, plusieurs techniques de pose s'offrent à vous. Spa, gommage, masque sur serviette chaude, manucure et

soins vous procureront bien-être et détente. De la couleur, quelques poses fantaisies (stickers, french en biseau ou pailleté, bijou...) habilleront et accessoriseront vos ongles en un clin d'œil en fonction de vos envies.

Anne Deneffe peut aussi se déplacer à domicile avec son matériel professionnel, ou bien sur rendez-vous chez « Art Esthétique » à l'entrée du centre historique de Biot.

Le respect des règles d'hygiène, le sérieux, la patience et la minutie, sont les maîtres mots pour cet artisan d'art de l'ongle qui saura s'adapter et vous conseiller.

En toute convivialité, laissez-vous tenter l'espace de quelques heures.

eleane-studio@live.fr
www.eleane-studio.skyrock.com
Port. 06 61 49 47 89

Eléane
STUDIO



INFOS PRATIQUES



PAROISSE DE BIOT

- **Permanences d'accueil à la Maison Paroissiale (Presbytère) de Biot (baptêmes, mariages), place de l'église, chaque mercredi de 15h à 19h. Tél : 04 93 65 00 85.**
- **Messes à Biot : le samedi à 18h. En semaine : chaque mercredi à 12h15.**
- **La Garoupe :** Pèlerinage avec les Traditions le dimanche 3 mai, départ du village à 7h30, Messe à la Chapelle ND de la Garoupe à 11h
- **Première communion :** le samedi 9 mai à 18h
- **L'Ascension :** jeudi 21 mai, marche vers le pont des Tamarins et messe

en plein air à 11h, suivie d'un pique-nique.

• **Pentecôte :** le samedi messe à 18h, le dimanche grand rassemblement de clôture du Synode à Nikaïa, départ du car à 11h30 - prix 2€ aller/retour.

• **Inauguration :** de la maison paroissiale St Blaise à Valbonne le 21 juin.

• **Bibliothèque :** prêt gratuit de livres religieux, le mercredi et le samedi avant et après la messe.

• **Site de la Paroisse Notre Dame de la Sagesse :**
paroisse.sophia.antipolis@wanadoo.fr
www.ndsagesse.com
Tél : 04 93 65 77 01

PETITES ANNONCES

OFFRE D'EMPLOI

- La commune de Biot propose pour la saison estivale 2009 divers postes dans les services suivants :
- Accueil de loisirs enfance/jeunesse : Diplômé(e) BAFA ou stagiaire BAFA à partir de 17 ans
- Développement économique : entrée du village, accueil de l'office de tourisme, point information

Marineland
- Entretien des bâtiments, voirie, espaces verts, manifestations : Permis B exigé.

Veillez transmettre vos CV et lettre de motivation avant le 17 avril soit par voie électronique à l'adresse suivante : recrutement@biot.fr soit par voie postale à l'adresse suivante : 8-10 route de valbonne-06410 BIOT
Les candidats doivent être majeurs et adresser leur candidature au service DRH

• Recherche femme de ménage déclarée et sérieuse pour travailler 2 fois par semaine, quartier du Bois Fleuri. Tel 04 93 74 12 93 - 06 82 51 49 25

• Cherche personne pour garder deux enfants après école ou garderie au Moulin Neuf. Tel : 06 68 17 56 87

• Village de vacances à Biot, recherche pour saison Juillet et août : - un CUISINIER H/F, 35 heures, du lundi au vendredi de 8h à 14h30 + samedi de 18h30 à 21h00, repos dimanche, cuisine traditionnelle (expérience exigée) recherche personne dynamique, motivée et

sérieuse connaissance norme HACCP - salaire net 1458.00 euros
- un AGENT D'ENTRETIEN (ménage), 17h50/semaine, le samedi (6h-14h)+ dimanche (6h-13h) + en fonction des besoins du service salaire net 607.00 euros, personne sérieuse, dynamique et motivée (nettoyage sanitaires vacanciers, remise en état des bungalows après départs vacanciers, lingerie...)
- Animateur h/f, diplômé BAFA et Educateur Sportif h/f, diplôme brevet d'état licence STAP, horaires variables (matin, fin d'après-midi et soirée) 1240.00 euros net - animations pour adultes et enfants. Un jour de repos par semaine (sauf les samedis et dimanches)

Adresser cv + lettre de motivation au VFV de Bagneux - 650 chemin des Combes 06410 Biot

ACHATS/VENTES

- À vendre matériel pour bébé (poussette Loola avec cosy, lit en bois, chaise haute...). Photos et prix sur demande. Contact : robert.knockaert@free.fr
- Cherche dans le village, une cave/

box/garage pour 2 emplacements de scooters. Possibilité de partager l'espace. Tél. 06 60 44 98 33 / 04 93 95 91 44

• Vends : Ensemble ordinateur PC de bureau complet (unité centrale tour FUJITSU-SIEMENS scaleo 600, lecteurs de disquette, CD, DVD, graveur, ports USB, reformaté, programmes de base réinstallés, écran plat 17 pouces, magnifique, Sony, clavier et souris sans fil, Microsoft) .Visible sur Biot sur RV, photos et renseignements sur demande. Mail : Mjscala@orange.fr.Tel : 06.17.11.43.09 - Très belle affaire - petit prix : 400 euros le tout.

• Loue parking fermé en sous-sol, centre Antibes. Tel : 06 12 21 04 81

• Couple cherche appartement ou petite maison non meublée avec jardin, Biot ou environs. Tel : 04 93 77 62 89/ 06 15 74 77 83

• Loue emplacement pour petite voiture 60 € par mois. Tel : 06 68 84 48 42 (aux heures de repas)

• Vends porte d'entrée en bois exotique à multipoints 2 m X 100 m (300 €) ; un portail à deux vantaux « Roquebraune » 2 m14 de haut,

plié 1, 24 m, largeur 2 m 50 (300 €), porte à deux vantaux vitrée 2,03 m X 0, 62 et 1,24 m de large (100 €) ; un parc ouvert pour bébé (60 e) ; un sèche-linge « Miele » (60 €) et un lit parapluie avec matelas (60 €). Tel : 06 11 77 92 43

• Vends lave-vaisselle Indesit 100 € et tonnelle adossée (longueur 7 m, largeur 3 m, en sections), 500 €. Possibilité d'envoi de photos. Tel : 04 93 65 62 94/06 31 49 21 17, email : jlbergouts@yahoo.fr

• Vends Beneteau bon état, Flyer 54 Inboard (15 chevaux), Volvo avec pièces détachées neuves pour révision. Tel : 06 09 01 60 15 / 04 92 10 79 16

• A vendre maison de jardin enfants imitation rondin de bois marque CHICCO bon état 80 €, toboggan rouge et bleu marque LITTLE TIKES bon état 40€. Tel : 06 23 58 40 28

• Vend lot équipement bébé (poussette Gracco, maxi cosy, parc, transat, etc..) infos et photos : Tél : 06 79 78 69 92

Email : br06@laposte.net. Pour l'achat du lot donne équipement en double.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ **STANDARD**
04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

■ **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**
04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

■ **RESSOURCES HUMAINES**
04 92 91 55 84/85/86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

■ **CABINET DU MAIRE**
04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

■ **FINANCES**
04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

■ **CCAS**
04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

■ **LOGEMENT EMPLOI**
04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

■ **MISSION LOCALE**
04 92 91 79 74

■ **AVIE**
04 93 65 29 88

■ **ASSISTANTE SOCIALE**
04 92 91 59 79

■ **PETITE ENFANCE**
04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

■ **COMMUNICATION**
04 92 91 55 74
infos@biot.fr

■ **JEUNESSE ET SPORT**
04 92 91 22 62
ctl@biot.fr

■ **ESPACE DES ARTS**
04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77
Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h
Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30
Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

■ **CULTURE ET EVENEMENTIEL**
04 93 65 78 08
culture@biot.fr

■ **BIBLIOTHÈQUE G.SAND**
04 93 65 57 99 (tél et fax)
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h
bibliotheques@biot.fr

■ **BIBLIOTHÈQUE SAINT-EXUPÉRY**
04 93 65 24 54
Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h30
Samedi : 9h30 à 12h30
bibliotheques@biot.fr

■ **ESPACE MULTIMÉDIA**
04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

■ **POLICE MUNICIPALE**
04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

■ **GENDARMERIE**
04 93 65 22 40

■ **SERVICE ACCUEIL DES HABITANTS ET VIE CIVILE**
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

■ **OFFICE DE TOURISME**
04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

■ **FISAC**
04 93 65 78 09
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

■ **SERVICES TECHNIQUES**
04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

■ **URBANISME**
04 93 65 78 89
urbanisme@biot.fr

■ **AFFAIRES SCOLAIRES**
04 92 91 52 11
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

■ **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**
04 92 91 52 17

■ **SERVICE DES SPORTS**
04 92 91 52 11
sports@biot.fr

■ **RÉGIE DES CANTINES**
04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

■ **CLSH Olivari**
04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

■ **ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES**
Ecole Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint-Roch
Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin
04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude
04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle
04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne
04.92.96.52.00

Lycée de Valbonne Sophia Antipolis
04 97 97 33 00

■ **SAPEURS POMPIERS**
Urgences 18
Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

■ **URGENCES MÉDICALES 15**

■ **LA POSTE**
04 93 65 11 49

AGENDA

- Vendredi 8 mai** Cérémonie de la commémoration de la Victoire de 1945, Monuments aux Morts, à 9h15 (départ Place de la Chapelle)
- 11, 12 et 13 mai** - Inscriptions au séjour d'été ados et enfants, salle des Associations, de 17h à 19h
- Inscriptions au séjour d'été ados et enfants, salle des Associations, de 17h à 19h
- Inscriptions au séjour d'été ados et enfants, salle des Associations, de 17h à 19h
- Mardi 13 mai** Atelier d'écriture senior, à l'Arlequino, de 14h30 à 16h
- Vendredi 15 mai** Vernissage de l'exposition des élèves de l'Espace des Arts et de la Culture « De l'art...j'adore ! », à 18h
- Samedi 16 mai** - Fête du pain, dans le village, toute la journée
- La Nuit des Musées
- Vernissage de l'exposition « Gérard Lachens » musée d'Histoire et de Céramiques Bitoises, à 18h
- Comité de lecture, bibliothèque Saint Exupéry, de 10h30 à 11h30
- Dimanche 17 mai** Vide grenier, parking de la Fontanette, toute la journée
- Mardi 19 mai** Atelier d'illustration adulte, bibliothèque George Sand, de 20h à 23h
- Mercredi 20 mai** Atelier d'écriture senior, au CCAS, de 14h30 à 16h
- Samedi 23 mai** - Concert « Biot à Musiques », Jardin Frédéric Mistral, à 18h
- Théâtre « Mais n'te promène pas toute nue », à l'Espace des Arts et de la Culture
- Quête nationale de la Croix Rouge Française
- Dimanche 24 mai** - Théâtre « Mais n'te promène pas toute nue », à l'Espace des Arts et de la Culture
- Fête de quartier « La Saint Philippe », quartier Saint Philippe, toute la journée
- Quête nationale de la Croix Rouge Française
- Mardi 26 mai** Réservations des places du gala de danse, à l'Espace des Arts et de la Culture, à partir de 14h
- Mercredi 27 mai** - Inscriptions a vide grenier, salle des Associations, de 18h à 20h
- Atelier d'écriture senior, à l'Arlequino, de 14h30 à 16h
- Jeudi 28 mai** Soirée l'Histoire du Parfum, à l'Arlequino, à 20h 30
- Vendredi 29 mai** Soirée l'Histoire du Parfum, à l'Arlequino, à 20h 30
- Samedi 30 mai** - Concert « Biot à Musiques », Jardin Frédéric Mistral », à 18h
- Soirée l'Histoire du Parfum, à l'Arlequino, à 20h 30
- Lundi 1^{er} juin** Concours de boules, parking de la Fontanette, toute la journée
- Mercredi 3 juin** Atelier d'écriture senior, au CCAS, de 14h30 à 16h
- Samedi 6 juin** - Cuissons et ateliers au four communal, rue de la Poissonnerie, de 9h à 17h
- Concert « Biot à Musiques », Jardin Frédéric Mistral, à 18h

- Dimanche 7 juin** - Cuissons et ateliers au four communal, rue de la Poissonnerie, de 9h à 17h
- Elections Européennes
- Mardi 9 juin** - Bus Info Santé, parvis de la Mairie, de 10h à 16h
- Atelier d'illustration adulte, bibliothèque George Sand, de 20h à 23h
- Théâtre « Michel et Drate », à l'Espace des Arts et de la Culture
- Mercredi 10 juin** - Atelier d'écriture senior, à l'Arlequino, de 14h30 à 16h
- Théâtre « Mademoiselle J'affabule », 19h à l'Espace des Arts et de la Culture
- Samedi 13 juin** -Cuissons et ateliers au four communal, rue de la Poissonnerie, de 9h à 17h
- Concert « Biot à Musiques », Jardin Frédéric Mistral, à 18h
- Vide grenier, parking de la Fontanette, toute la journée
- Tournoi de tennis, Tennis Club de Biot, toute la journée
- Dimanche 14 juin** - Fête du Patrimoine de Pays, dans le village, toute la journée
- Cuissons et ateliers au four communal, rue de la Poissonnerie, de 9h à 17h
- Gala de danse des élèves de l'Espace des Arts et de la Culture, Nice Acropolis, à 18h
- Mercredi 17 juin** - Atelier d'écriture senior, au CCAS, de 14h30 à 16h
- Théâtre « Les enchaînés », 19h à l'Espace des Arts et de la Culture
- Jeudi 18 juin** Cérémonie de la commémoration de l'Appel du 18 juin à 9h30, monument aux morts
- Samedi 20 juin** Comité de lecture, bibliothèque Saint Exupéry, de 10h30 à 11h30
- Dimanche 21 juin** Biot à Musiques, Fête de la Musique, dans le village, de 18h à 2h
- Mardi 23 juin** - Feux de la Saint Jean, Jardin Frédéric Mistral, à 21h
- Atelier d'illustration adulte, bibliothèque George Sand, de 20h à 23h
- Mercredi 24 juin** - Atelier d'écriture senior, au CCAS, de 14h30 à 16h
- Théâtre « Mais où est donc Mac Guffin ? », 19h à l'Espace des Arts et de la Culture
- Jeudi 25 juin** Conseil Municipal, salle des Associations, à 19h30
- Vendredi 26 juin** - Théâtre « L'important d'être constant », à l'Espace des Arts et de la Culture
- Soirée Anglo-française , à l'Arlequino, à 20h 30
- Kermesse à l'école Saint Roch, à partir de 17h30
- Samedi 27 juin** - Fête du Sport, stade Pierre Bel, toute la journée
- Théâtre « L'important d'être constant », 20h30 à l'Espace des Arts et de la Culture
- Soirée Anglo-française , à l'Arlequino, à 20h 30
- Audition générale de l'école de musique, église de Biot, à 19h30
- Dimanche 28 juin** Concert de l'ensemble instrumental de l'école de musique, église de Biot à 19h
- Mardi 30 juin** - Comédie musicale « Photos de Famille », présentée par la troupe des « Jeunes Comédiens de la Calade », école Saint Roch, à 21 h
- Théâtre « L'important d'être constant », 20h30 à l'Espace des Arts et de la Culture
- Conférence « La création du monde en Egypte » par Arezzo, salle des Associations, à 17h30

BLOC-NOTES

- Du 15 mai au 25 juin :** Exposition des élèves de l'Espace et des Arts et de la Culture « De l'art...j'adore ! », à l'Office de Tourisme
- Du 16 mai au 21 août :** Exposition Gérard Lachens, au musée d'Histoire et de Céramiques Bitoises
- Du 22 mai au 26 juin :** 26^{ème} Festival des Heures Musicales de Biot
- Du 27 juin au 12 octobre :** Exposition « Dis moi Blaise... », au Musée national Fernand Léger
- Du 4 juillet au 20 septembre :** Exposition « L'art et la manière selon Brothier – Paradoxes d'une collection », Office de Tourisme
- Jusqu'au 30 juin :** Exposition « Jeux vidéos et Templiers », à l'Espace Multimédia

- Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur, de justice en mairie sur rdv
- Tous les mardis** De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village
- Tous les mercredis** De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale, en mairie
- Tous les jeudis** A 15h, visite commentée gratuite du village par l'Office de Tourisme

- Le 3^e lundi** Permanence de l'ADIL 06 (Agence départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes) au pôle Action sociale, de 13h30 à 16h

Sous le haut patronage de Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot et de la Municipalité.

26^{ème} Festival des Heures Musicales de Biot

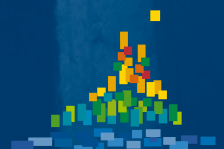
du
22 mai
au
26 juin 2009

Direction artistique :
Liliane Valsecchi

**Concerts en l'Eglise de Biot
à 21 heures
www.biot.fr**



CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES-MARITIMES



BIOT
SOPHIA ANTIPOLIS
TERRE D'IMAGINATION
www.biot.fr